



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

## Séance du vendredi 28 juin 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 2.9, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 7.1, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.15, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 17h20, interrompue à 17h22 (le quorum n'étant plus atteint), reprise à 17h30 (le quorum étant de nouveau constaté) et levée à 20h10.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2) Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD (jusqu'au 2.8) Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 2.8), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN (à partir du 2.9), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.2), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 0.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.2), Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du 9.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 2.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.9) Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.3) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chauenne : M. Bernard VOUGNON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI (à partir du 1.1.2) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.1.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.5) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirolle : M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.1.3), M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au 9.1) Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 3.5) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHULIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2) Saône : M. Alain VIENNET (à partir du 0.2) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BUILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.2) Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 9.1) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au 3.5) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2)

**Etaient absents :** Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-François GIRARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Nancray : M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

**Secrétaire de séance :** M. François LOPEZ

**Procurations de vote :**

**Mandants :** F. GALLIOU, G. VERRO (à partir du 1.1.2), L. DELMOTTE (jusqu'au 2.8), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 3.1), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, V. HINCELIN (à partir du 0.2), J.S. LEUBA (à partir du 1.1.2), M. LOYAT (jusqu'au 1.1.2), N. MOUNTASSIR, M. OMOURI (à partir du 1.1.3), J. PANIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), M.N. SCHOELLER, C. TISSIER (jusqu'au 9.1), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. SIMONIN (jusqu'au 1.1.2), R. REYLE, Y. GUYEN (jusqu'au 1.1.4), F. GILLET, M. MILLET, D. HUOT (à partir du 1.1.4), B. VIONNET, D. JOLY (jusqu'au 9.1), M. COTTINY, S. MONLLOR (à partir du 1.1.2), D. ROLET, B. MADOUX, P. BELUCHE (jusqu'au 3.5), J. MENIGOZ, J.M. FAIVRE, J.P. ISSARTEL (à partir du 1.1.2), J. TARBOURIECH (jusqu'au 8.2)

**Mandataires :** M. DEWILDE BESANCON, S. RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2), J.P. TAILLARD (jusqu'au 2.8), J.M. GIRERD, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 3.1), J.P. GOVIGNAUX, J.C. ROY, J. MARIOT, S. WANLIN, N. GUILLEMET (à partir du 0.2), C. MICHEL (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR (jusqu'au 1.1.2), C. DEVESA, C. VOIDEY (à partir du 1.1.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), N. BODIN, B. RONZI (partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), A. GHEZALI, C. THIEBAUT (jusqu'au 9.1), B. FALCINELLA, B. CYPRIANI, C. VOIDEY (jusqu'au 1.1.2), C. MAGNIN-FEYSOT, A. BAVEREL (jusqu'au 1.1.4), C. PREIONI, P. CONTOZ, F. LOPEZ (à partir du 1.1.4), B. BECOULET, M. FELT (jusqu'au 9.1), G. BAULIEU, J.M. CAYUELA (à partir du 1.1.2), J.P. MARTIN, C. BARTHELET, B. BOURDAIS (jusqu'au 3.5), M. CRABBÉ-DIAWARA, J.M. BOUSSET, S. COURBET (à partir du 1.1.2), B. MOYSE (jusqu'au 8.2)

**Délibération n°2013/002149**

**Rapport n°1.1.2 - Compte administratif 2012**

## Compte administratif 2012

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

### Résumé :

Le vote du compte administratif 2012 (CA 2012) permet de clôturer les comptes de l'année 2012. Il doit avoir lieu au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, après approbation du compte de gestion du comptable.

En 2012, le budget réel global consolidé du Grand Besançon s'est traduit par une réalisation de 205,6 M€ en dépenses et 230,5 M€ en recettes. Après prise en compte des résultats 2011 reportés, le résultat consolidé 2012 s'élève à 13,4 M€. Ce résultat s'explique pour partie par le double versement exceptionnel de FDPTP en 2012.

Grâce au respect du cadrage de ses charges de fonctionnement, les résultats budgétaires et financiers de 2012 confirment la bonne situation budgétaire de la CAGB : l'autofinancement est satisfaisant (épargne nette de 55,4 M€ du fait de 24,9 M€ de libération de la provision VT). Le ratio de désendettement est lui aussi conforme au cadrage de la prospective. Il s'établit à 1 an au 31 décembre 2012. Ce ratio confirme une situation financière saine du Grand Besançon sur 2012. Toutefois, comme toutes les communautés d'agglomération de création récente, le Grand Besançon est en phase d'endettement. A l'avenir, son endettement va logiquement progresser chaque année et ses ratios de dette et d'épargne seront donc modifiés en niveau.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif 2012 est présenté au Conseil de Communauté. Il établit les résultats de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2012 (ensemble des mandats et des titres de recette émis en 2012, en opérations réelles et en opérations d'ordre). Le compte administratif constitue **une photographie exhaustive des réalisations budgétaires**. Il mesure l'ensemble des moyens mobilisés pour réaliser les politiques et les projets communautaires. Il permet également de comparer les prévisions aux réalisations et d'apprécier la situation financière du Grand Besançon.

### **Le rapport de présentation du compte administratif est articulé ainsi :**

- **la 1<sup>ère</sup> partie** présente le compte administratif 2012 consolidé et les grandes lignes de la situation financière (volume budgétaire, résultats consolidés, ratios de désendettement et d'épargne replacés sur une période longue),
- **la 2<sup>ème</sup> partie** décrit plus précisément les résultats pour chacun des budgets (budget principal et budgets annexes Transports, CRR, Déchets, Zone du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul) et leurs principaux postes de recettes et de dépenses,
- **la 3<sup>ème</sup> partie** retrace les réalisations pour chacune des commissions,
- **en annexe**, l'information des conseillers communautaires est complétée par la présentation par chapitre budgétaire du compte administratif, suivant les règles comptables en vigueur, et les ratios financiers du budget principal.

## Partie I - Les équilibres du compte administratif 2012 consolidé

Alors que le budget primitif établit des prévisions de dépenses et de recettes pour un exercice donné, le compte administratif (CA) est fondé sur les réalisations de l'exercice écoulé : c'est donc lui qui permet le mieux d'appréhender la situation financière réelle du Grand Besançon.

Le CA 2012 permet d'affirmer que le Grand Besançon conserve une bonne santé financière.

### **I. Volume budgétaire consolidé en opérations réelles**

Hors gestion active de la dette, le CA 2012 consolidé réel (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes s'établit à **230 508 324,95 € en recettes et à 205 634 065,16 € en dépenses (96 773 063,26 € pour la section d'investissement et 108 861 001,90 € pour la section de fonctionnement).**

En 2012, le Grand Besançon a réalisé 80 % des dépenses et 89,7 % des recettes prévues au budget 2012. **Ces pourcentages de réalisation traduisent l'engagement fort du Grand Besançon dans le sens d'une sincérité budgétaire toujours accrue.**

**En 2012, tous budgets confondus, le Grand Besançon a investi sur ses projets (hors remboursement de la dette) 91,5 M€ (dont 65 M€ financés par le VT).** Pour rappel le montant des investissements 2011 était de 45,2 M€ (cf. délibération du CA 2011).

**Ainsi, le Grand Besançon a plus que doublé le montant de ses investissements entre 2011 et 2012** du fait principalement de la poursuite de travaux conséquents sur ses budgets annexes Transports (+ 49,8 M€) et CRR (+ 1,8 M€).

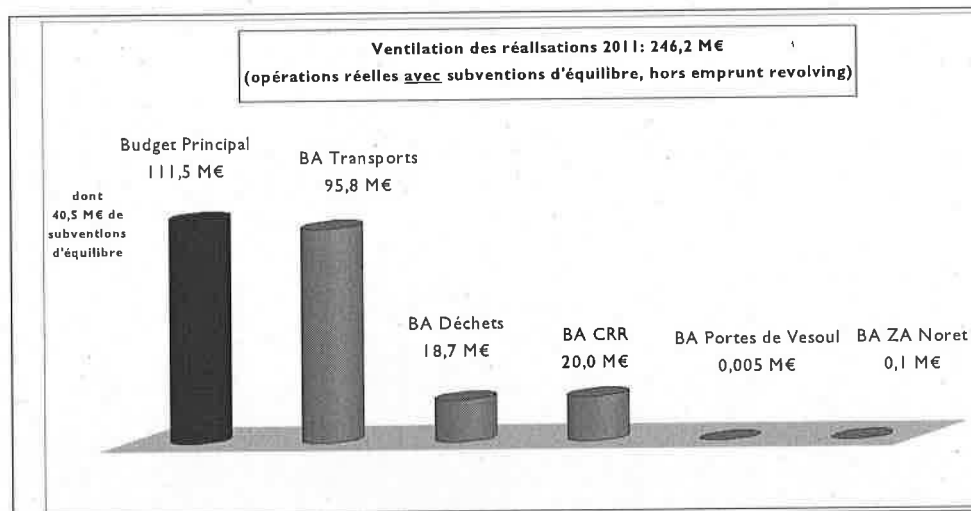
**Au total, depuis 2001, le Grand Besançon a investi 328,5 M€, soit une moyenne de 27,4 M€ /an.**

DEPENSES REELLES (Investissement & Fonctionnement) hors gestion active de la dette	Compte Administratif 2011	Budget 2012	Compte Administratif 2012	% de réalisations du CA 2012
Dépenses des compétences et administration générale *	39 646 383,70	50 752 964,67	38 209 359,02	75,3%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	11 500 000,00	40 560 444,00	40 523 078,64	99,9%
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	23 813 393,99	23 900 151,00	23 767 940,99	99,4%
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	4 165 328,00	4 165 328,00	4 011 767,00	96,3%
Constitution provision de VT	12 443 000,00	0,00	0,00	
Résultats N-I	-	5 191 991,05	-	non significatif
Opérations financières et autres	2 881 147,06	4 327 429,17	5 018 347,33	116,0%
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>94 449 252,75</b>	<b>128 898 307,89</b>	<b>111 530 492,98</b>	<b>86,5%</b>
Budget Transports	45 355 334,76	116 256 510,35	95 238 832,69	81,9%
Budget CRR	17 080 110,78	20 789 470,95	19 109 384,91	91,9%
Budget Déchets	20 202 985,45	19 736 310,54	18 418 808,15	93,3%
Budget Zone d'activité du Noret	0,00	13 140,00	0,00	0,0%
Budget Zone Aménagement des Portes de Vesoul	40 460,05	365 813,92	46 535,59	12,7%
Résultats N-I des budgets annexes	-	9 635 135,03	-	non significatif
Opérations financières des budgets annexes	851 526,32	1 985 534,07	1 813 089,48	91,3%
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>83 530 417,36</b>	<b>168 781 914,86</b>	<b>134 626 650,82</b>	<b>79,8%</b>
<b>TOTAL budget général</b>	<b>177 979 670,11</b>	<b>297 680 222,75</b>	<b>246 157 143,80</b>	<b>82,7%</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre budgets annexes</b>	<b>189 361 905,89</b>	<b>257 119 778,75</b>	<b>205 634 065,16</b>	<b>80,0%</b>
RECETTES REELLES (Investissement & Fonctionnement) hors gestion active de la dette	Compte Administratif 2011	Budget 2012	Compte Administratif 2012	% de réalisations du CA 2012
Recettes des compétences et de l'administration générale *	6 759 782,56	8 219 658,17	5 060 055,06	61,6%
ACTP reçue des communes	99 389,78	97 479,00	97 478,67	100,0%
Dotation, Fiscalité et FPIC	1 598 425,25	84 651 510,40	86 911 284,38	102,7%
Libération provision de VT	10 176 943,00	24 951 527,00	24 951 527,00	100,0%
Autres recettes (régularisations comptables, annulation mandats)	371 848,05	91 884,00	243 513,04	265,0%
Résultats N-I	4 862 126,84	10 845 789,27	7 339 412,08	67,7%
Remboursement d'avance par le budget annexe Portes de Vesoul	0,00	40 460,05	0,00	0,0%
Recours à l'emprunt budget principal	1 305 000,00	0,00	0,00	
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>91 793 778,90</b>	<b>128 898 307,89</b>	<b>124 603 270,23</b>	<b>96,7%</b>
Budget Transports	38 194 223,24	41 872 892,27	41 346 419,78	98,7%
Budget CRR	9 244 856,03	11 680 479,64	11 235 848,15	96,2%
Budget Déchets	19 104 017,42	19 258 386,00	19 169 496,87	99,5%
Budget Zone d'activité du Noret	-	190 000,00	122 904,00	64,7%
Budget Zone Aménagement des Portes de Vesoul	-	305 400,00	0,00	0,0%
Avance du budget principal au budget annexe Portes de Vesoul	40 460,05	60 413,92	46 535,59	77,0%
Résultats N-I des budgets annexes	5 355 437,11	10 562 790,72	10 183 850,33	non significatif
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	11 500 000,00	40 560 444,00	40 523 078,64	99,9%
Recours à l'emprunt budgets annexes	4 700 000,00	44 291 108,31	23 800 000,00	53,7%
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>118 306 485,80</b>	<b>168 781 914,86</b>	<b>146 428 133,36</b>	<b>86,8%</b>
<b>TOTAL budget général</b>	<b>210 100 264,70</b>	<b>297 680 222,75</b>	<b>271 031 403,59</b>	<b>91,0%</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre budgets annexes</b>	<b>199 140 264,70</b>	<b>257 119 778,75</b>	<b>230 508 324,95</b>	<b>89,7%</b>

\* répartition par commission détaillée ci-après (III)

## II. Ventilation des budgets

Les dépenses réalisées en 2012 s'élèvent à 246,2 M€ avec les subventions d'équilibre (205,6 M€ subventions d'équilibre neutralisées).



## III. Répartition des dépenses et recettes par commission

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses (171 M€) et recettes 2012 (77,2 M€) par commission.

Les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes, le recours à l'emprunt, les opérations financières, les reversements aux communes, la reprise de la provision de versement transport (VT), les résultats 2012 ainsi que les emprunts revolving ne sont pas intégrés.

Commissions		DEPENSES REELLES 2012 (Investissement & Fonctionnement)	RECETTES REELLES 2012 (Investissement & Fonctionnement)
BUDGET PRINCIPAL	1 Administration générale	3 992 527.74	3 220 092.33
	Charges de personnel	7 565 445.72	2 759 484.00
	2 Transports	346 747.53	100.00
	Infrastructures routières et ferroviaires	2 294 887.93	97 977.82
	3 Economie, Aménagement, Emploi	10 257 117.98	775 921.95
	4 Développement durable, Environnement, Cadre de vie	507 485.06	317 902.62
	5 Culture, Tourisme, Sports	992 251.08	36 762.95
	6 Perspectives, préparation et accompagnement de grands projets	816 028.02	51 632.77
	7 Habitat, Politique de la Ville	2 240 417.67	635 854.97
8 Relations avec les partenaires, SDIS...	9 196 450.29	66 715.80	
<b>Total budget principal</b>		<b>38 209 359.02</b>	<b>5 202 961.21</b>
BUDGETS ANNEXES	2 Transports	95 238 832.69	41 346 419.78
	3 Zone du Noret	0	122 904.00
	3 Zone Portes de Vesoul	46 535.59	46 535.59
	5 CRR	19 109 384.91	11 235 848.15
	9 Déchets	18 418 808.15	19 169 496.87
	<b>Total des budgets annexes</b>		<b>132 813 561.34</b>
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>		<b>171 022 920.36</b>	<b>77 124 165.60</b>

A noter, les taux de réalisation sont expliqués dans la partie 2.

#### IV. Résultats consolidés 2012

Conformément à la nomenclature comptable actuelle, il s'agit là des résultats 2012 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de :

- l'ensemble des réalisations réelles en dépenses (246,2 M€) et en recettes (271 M€ dont 10,1 M€ de « capitalisation » - ou affectation - des résultats de fonctionnement 2011 qui permettent de couvrir le déficit d'investissement 2011 reporté). Il convient d'y ajouter les opérations d'emprunt revolving équilibrées à 2,7 M€,
- l'ensemble des réalisations d'ordre, qui sont équilibrées à 13 M€,
- les résultats 2011 « reportés » (déficit d'investissement de 15,4 M€ et excédent d'investissement et de fonctionnement de 3,9 M€).

en M €	Dépenses (investissement + fonctionnement)	Recettes (investissement + fonctionnement)
Opérations réelles consolidées	246 158 143,80	271 032 403,59
dont résultats 2011 capitalisés		10 117 216,35
Opérations d'ordre consolidées	13 024 341,02	13 024 341,02
Opérations emprunts revolving	2 672 000,00	2 672 000,00
Résultats 2011 reportés *	15 375 841,37	3 885 317,59
<b>Total</b>	<b>277 230 326,19</b>	<b>290 614 062,20</b>
<b>Résultats consolidés 2012</b>	<b>13 383 736,01</b>	

\* les résultats 2011 reportés participent au calcul du résultat 2012

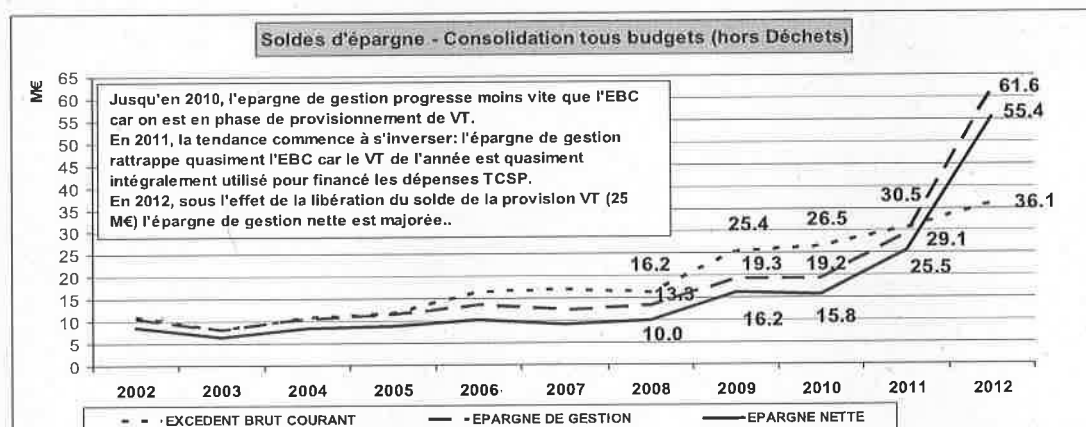
Le résultat net 2012 du budget consolidé du Grand Besançon est de 13 383 736,01 €. Il se répartit comme suit :

Résultats consolidés: 13 383 736,01€					
Budget principal	Budget annexe Transports	Budget annexe CRR	Budget annexe Déchets	Budget annexe ZA Noret	Budget annexe Portes de Vesoul
11 387 163,39	504 647,37	746 521,76	744 452,97	950,52	0

Le résultat consolidé (13,4 M€) provient essentiellement de l'excédent du budget principal (11,4 M€) et notamment d'un double versement de FDPTP en 2012 (cf. explications partie 2 I C).

#### V. Evolution rétrospective des niveaux d'épargne (hors budget annexe Déchets)

La situation financière actuelle du Grand Besançon au regard des soldes d'épargne est bonne. Le Grand Besançon dispose d'un bon niveau d'autofinancement (épargne nette de 55,4 M€), qui constitue une garantie de la capacité à assumer les emprunts actuels et futurs.



A noter que l'EBC 2010 a été retraité de l'opération ponctuelle (équilibrée en dépenses et recette) de la régularisation TVA sur la DSP.

La capacité du Grand Besançon à dégager un niveau élevé d'épargne résulte de la combinaison des éléments suivants :

- les effets de la fiscalité :

Les augmentations progressives du taux de la taxe professionnelle (TP), entre 2001 et 2009, étaient indispensables pour stabiliser le niveau d'épargne et maintenir la capacité d'intervention du Grand Besançon. Malgré cela, le taux de TP en 2009 était toujours inférieur de 10 % au taux moyen des communautés d'agglomération françaises. La stratégie fixée en 2008, qui consistait à augmenter progressivement le taux de TP de 10 % en 10 ans, d'ici à 2018, était particulièrement appropriée.

La réforme de la taxe professionnelle a contraint à revoir cette stratégie. En 2010, année de transition de la réforme de la TP, le Grand Besançon a perçu une compensation relais de 45,5 M€ (hors rôles supplémentaires). Bien que cette compensation soit supérieure au montant de TP perçu en 2009 (44,9 M€), ce produit 2010 n'a pas compensé intégralement la suppression de la TP. En 2010, sans cette suppression, le Grand Besançon aurait perçu un produit total de 46,8 M€, soit un préjudice pour le Grand Besançon de - 1,4 M€ (correspondant notamment au fait que le calcul de la dotation de compensation s'est fait sur la base du taux de 2009, plafonné à une augmentation de + 1 % par rapport au taux de 2008 et limité à l'assiette foncière des entreprises).

En 2011, première année de mise en place de la réforme de la taxe professionnelle, le Grand Besançon a pris des décisions fiscales stratégiques pour ses équilibres futurs (fixation d'une première tranche de base minimum de CFE à 2 000 €, hausse du taux de CFE au niveau des moyennes nationales, harmonisation de la politique d'abattements à la TH). Sans ces choix, les nouvelles recettes du panier fiscal couplées au gel des dotations de l'Etat n'auraient pu dégager ces niveaux d'épargne, ce qui aurait compromis le financement des projets prévus dans le PPIF.

En 2012, le Grand Besançon a également fait le choix de voter un taux de foncier bâti de 0,5 % qui a généré un peu plus de 1 M€ de recettes. Cette taxe locale est celle dont l'assiette est la plus large, et permet donc de répartir au mieux la contribution entre tous les redevables, entreprises et habitants, du Grand Besançon. Par ailleurs, le Grand Besançon a fixé à 4 000 € la base minimum de CFE pour les contribuables générant un chiffre d'affaires supérieurs à 100 K€ et aux capacités contributives plus importantes que celle de la plupart des entreprises (cf 2.4). La TASCOM a été enfin augmentée conformément à la stratégie arrêtée fin 2011.

- les effets de la baisse des ressources provenant de l'Etat :

Les ressources dépendant directement de l'Etat diminuent en tendance chaque année depuis 2008. La part importante des dotations dans les ressources du Grand Besançon est un facteur de risque pour la consolidation des équilibres futurs.

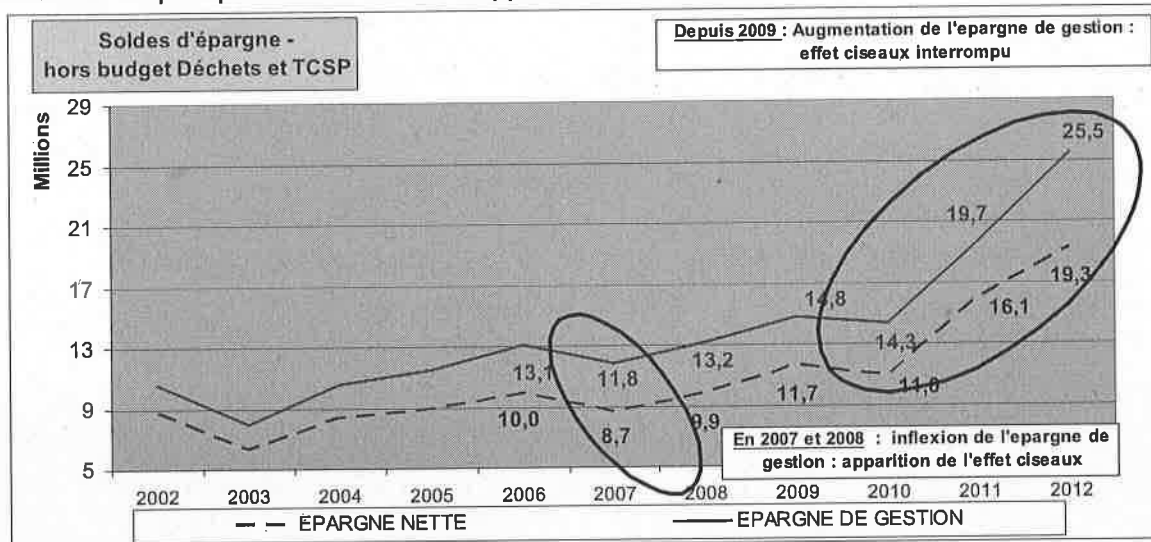
- la progression de l'excédent brut courant :

La hausse soutenue du besoin de financement des budgets annexes (Transports hors TCSP et CRR) est porteuse de tensions budgétaires qui se sont déjà manifestées par le passé. La baisse de la courbe de l'excédent brut courant (EBC) entre les années 2006 et 2008 matérialisait ainsi cet effet ciseaux qui traduisait une évolution plus rapide des dépenses par rapport aux recettes.

A partir de 2009, le respect du cadrage strict en fonctionnement des charges nettes de personnel du budget principal et des charges nettes de fonctionnement de l'administration générale et des compétences a été un facteur essentiel pour préserver nos épargnes.

En 2011 et 2012, l'EBC connaît de nouveau une augmentation significative s'élevant respectivement à + 4 M€ et + 5,5 M€. C'est donc la quatrième année que l'effet ciseaux est neutralisé. La vigilance reste de mise. Une attention particulière doit notamment toujours être portée au respect à long terme des « pactes de soutenabilité » définis en 2010 sur les subventions d'équilibre des budgets annexes Transports (hors TCSP) et CRR.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les épargnes consolidées (tous budgets hors Déchets) sont conditionnées de façon importante par les opérations de constitution et de libération de provision du produit de VT. Ainsi les épargnes **retraitées des opérations liées au projet TCSP** présentées ci-après permettent de mieux appréhender la situation financière du Grand Besançon.



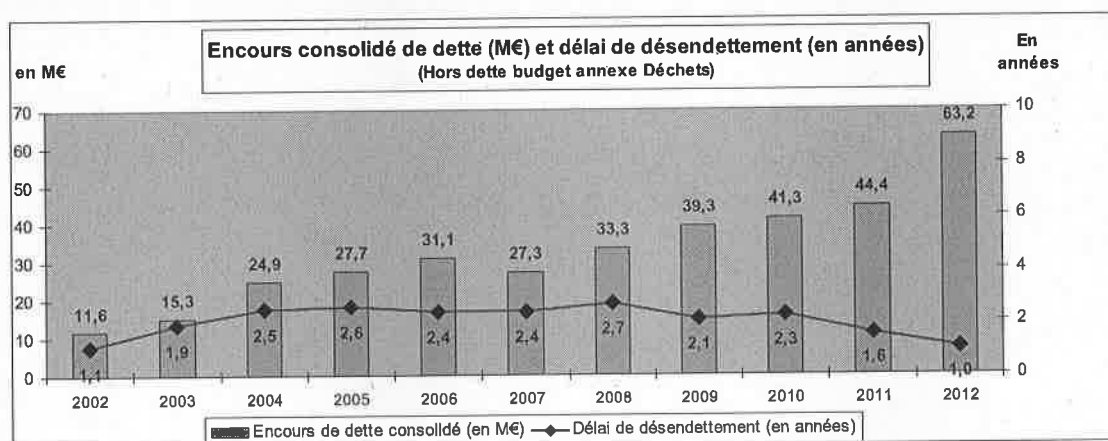
Ce graphique met en évidence l'interruption de l'effet ciseaux depuis 2009. Les épargnes connaissent depuis une évolution positive rétablie grâce à la conjugaison d'une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement et à l'évolution des recettes fiscales en 2009, 2010, 2011 et 2012.

## VI. Une évolution maîtrisée du ratio de désendettement

Fin 2012 ont été mobilisés un emprunt et trois tirages consolidés sur les enveloppes disponibles, pour un total de **23 800 000 €**. Par suite, le remboursement de capital 2012 étant pris en compte, l'**encours de la dette consolidée au 31 décembre 2012 s'établit à 63 406 884 €** tous budgets confondus.

	Budget principal	Budget transports	Budget déchets	Budget CRR	Budget Noret	Total
Capital restant dû au 31/12/2011	31 694 143	3 296 065	483 787	8 686 000	773 000	44 932 995
Amortissement du capital	2 001 733	412 144	237 528	629 706	145 000	3 426 111
Remboursement anticipé	1 900 000		200 000			2 100 000
Mobilisation 2012		19 000 000		4 800 000		23 800 000
Capital restant dû au 31/12/2012	27 792 410	21 863 920	246 259	12 856 294	628 000	63 406 884

Par ailleurs, au 31 décembre 2012, la capacité de « tirage » d'emprunt (encours de dette disponible ; contrats d'emprunt signés mais non intégralement mobilisés) s'élève encore à 2 M€ hors TCSP. Les enveloppes disponibles sur le TCSP (Caisse des Dépôts et des Consignations et Banque Européenne d'Investissement) s'élèvent au 31/12/12 à 144,7 M€.





**L'encours consolidé de la dette hors Déchets** au compte administratif 2012 s'élève à 63,2 M€. Le ratio encours / épargne brute, qui mesure la capacité de la CAGB à rembourser sa dette à partir de son épargne, est bas, et donc favorable : 1 an en 2012. A titre de comparaison, la moyenne nationale des groupements de communes était de 3,8 ans en 2010 (dernier chiffre connu, source DGCL).

Ce ratio essentiel témoigne de la santé financière actuelle et d'un endettement maîtrisé, qui permettent d'envisager avec confiance un niveau de recours à l'emprunt suffisant pour compléter le financement des investissements à venir.

Par ailleurs, l'encours de la dette du Grand Besançon ne comporte aucun emprunt toxique dont le taux serait susceptible de dépasser les conditions normales des marchés financiers (voir rapport relatif à la gestion de la dette).

Comme toutes les communautés d'agglomération de création récente, le Grand Besançon est en phase d'endettement. A l'avenir, son endettement va logiquement progresser chaque année et ses ratios de dette vont donc être modifiés en niveau, tout comme l'épargne nette qui va diminuer chaque année sans que cela puisse être interprété comme un signe de « détérioration » de sa santé financière. Cet élément est fondamental : la recherche du taux d'épargne aujourd'hui doit tenir compte du niveau futur de l'annuité, lorsque la dette sera stabilisée. C'est pourquoi le PPIF, formalisé sur une longue période, est un élément fondamental de la stratégie financière de la CAGB.

## **VII. Le Grand Besançon affiche des résultats favorables au regard des moyennes nationales appréhendées au niveau du groupe territorial**

Il est difficile de comparer les communautés d'agglomération entre elles car elles n'ont pas toutes les mêmes compétences, ni les mêmes modes de gestion, ni le même « âge » (ce qui signifie des dettes de maturité différente). C'est pourquoi l'interprétation des ratios légaux qui sont présentés en annexe de ce rapport peut être analysée de façon erronée.

De surcroît, il n'existe plus de données nationales consolidées depuis 2005 (les ratios récents ne portent que sur le budget principal !). En outre, la bonne santé financière d'une agglomération s'analyse sur le périmètre du « groupe territorial » (communauté d'agglomération + communes membres), en particulier en situation de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Le niveau des ratios des communes et de l'EPCI ne témoigne en effet que du niveau des transferts de compétences. Ces limites d'usage doivent être posées avant toute analyse des ratios.

Le tableau ci-dessous montre que le groupe territorial du Grand Besançon affiche des résultats favorables au regard des moyennes nationales :

- le niveau des recettes est inférieur à la moyenne, le niveau des dépenses (fonctionnement et investissement) du groupe territorial est également en-dessous de la moyenne,
- le territoire est plutôt moins endetté que la moyenne,
- le ratio de désendettement (encours / épargne brute) est inférieur à la moyenne.

€ par habitant	Budget principal - territoire de la CAGB - 2010 & 2011						Budget principal - France - 2010		
	CAGB		Communes de la CAGB		TOTAL		CA	Com. des CA	TOTAL
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010		
Recettes Réelles Fonct.*	284	306	1 132	1 205	1 416	1 511	398	1 275	1 673
Dépenses Réelles Fonct.*	191	206	941	1 006	1 132	1 212	313	1 097	1 410
CAF	93	100	191	199	284			178	263
Encours	177	174	734	752	911	926	325	1 024	1 349
Encours / CAF	1,9	1,7	3,8	3,8	3,2	3,1	3,8	5,8	5,1
Dépenses d'Equipement**	70	77	355	369	425	446	142	318	460

\* hors reversements de fiscalité pour les CA et hors provisions

\*\* 20, 21, 23 (yc 204)

La CAF est proche de la notion d'épargne brute. Elle est calculée hors provision VT.

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 28 juin 2013

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## Partie 2 - Le compte administratif 2012 détaillé par budget

### I. Le compte administratif du budget principal

#### A/ Fonctionnement du budget principal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2011	Budget 2012	Compte Administratif 2012	% de réalisations du CA 2012	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
Charges des compétences et de l'administration générale	18 140 212,30	21 333 384,80	19 383 714,78	91%	Non significatif
charges nettes (dépenses - recettes) des compétences et de l'administration générale	15 786 358,19	19 434 314,80	17 673 376,73	91%	12,0% (-1,2% hors participation ZAC Auxon)
Charges de personnel	7 180 510,00	8 144 771,14	7 565 445,72	93%	Non significatif
Charges de personnel diminuées de la refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition	4 583 479,15	8 144 771	4 805 962	59%	4,9%
Charges de personnel à périmètre constant	7 180 510,00	7 405 197,00	7 357 326,00	99%	2,5%
Subvention d'équilibre brute ou totale du Budget annexe Transports	7 600 000,00	35 900 588,00	35 900 000,00	100%	Non significatif
Subvention d'équilibre réelle transports	9 866 057,00	10 564 061,00	10 948 473,00	104%	11%
Constitution de la provision de VT	12 443 000,00	0,00	0,00		Non significatif
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	3 900 000,00	4 624 178,00	4 600 000,00	99%	17,9%
Subvention d'équilibre Budget annexe Zone du Noret	0,00	35 678,00	23 078,64	65%	-
<b>Sous-total compétences</b>	<b>49 263 722,30</b>	<b>70 038 599,94</b>	<b>67 472 239,14</b>	<b>96%</b>	<b>Non significatif</b>
Attribution de compensation de Taxe professionnelle (ACTP)	20 527 458,99	20 527 459,00	20 527 458,99	100%	0,0%
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	3 285 935,00	3 372 692,00	3 240 482,00	96%	Non significatif
<b>Sous-total versements aux communes</b>	<b>23 813 393,99</b>	<b>23 900 151,00</b>	<b>23 767 940,99</b>	<b>99%</b>	<b>Non significatif</b>
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	4 165 328,00	4 165 328,00	4 011 767,00	96%	-4%
Prelevement FDPTP	0,00	0,00	0,00	-	-
Remboursements des intérêts de la dette	964 453,34	1 454 139,00	870 774,59	60%	-9,7%
Autres frais financiers (ligne de trésorerie, frais de dossier emprunt)	16 525,00	250 000,00	0,00	0%	-100,0%
Autres dépenses de fonctionnement (régularisations, créances irrécouvrables, ...)	52 952,78	444 579,25	199 304,29	45%	276,4%
<b>Sous-total opérations financières</b>	<b>5 199 259,12</b>	<b>6 314 046,25</b>	<b>5 081 845,88</b>	<b>80%</b>	<b>-2,3%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>16 004 362,47</b>	<b>16 715 639,40</b>	<b>20 243 084,03</b>	<b>121%</b>	<b>Non significatif</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>94 280 737,88</b>	<b>116 968 436,59</b>	<b>116 565 110,04</b>	<b>100%</b>	<b>Non significatif</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne brute</b>	<b>78 276 375,41</b>	<b>100 252 797,19</b>	<b>96 322 026,01</b>	<b>96%</b>	<b>Non significatif</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne et retraité avec subvention d'équilibre réelle transports (neutralisation opérations constitution et libération de provision VT)</b>	<b>68 099 432,41</b>	<b>74 916 270,19</b>	<b>71 370 499,01</b>	<b>95%</b>	<b>4,8%</b>

\* Opérations réelles

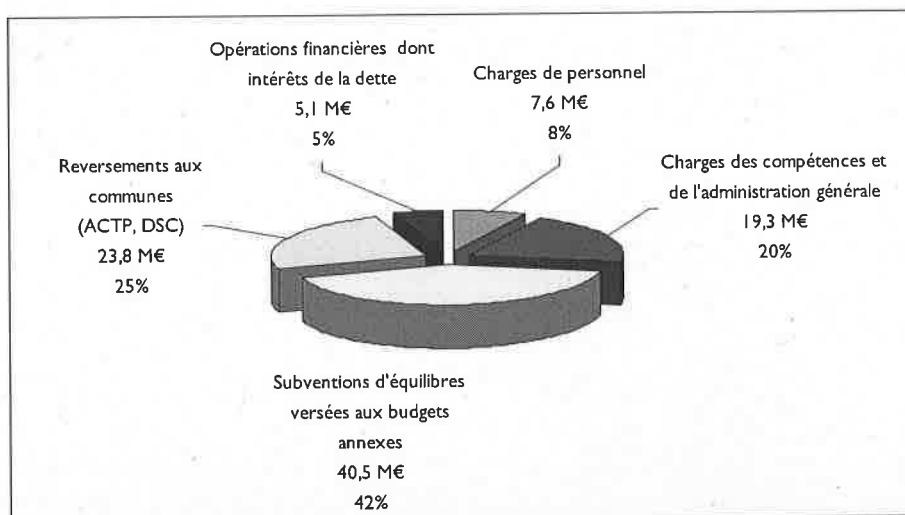
**Rappel :** Subvention d'équilibre réelle transports (neutralise les opérations de provision de VT : représente la subvention d'équilibre du budget annexe transports hors TCSP) = Subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT + ou - réajustement des provisions antérieures constituées  
Soit Subvention d'équilibre réelle transports : 10,9 M€ = 35,9 M€ - 25 M€

Dans le budget principal, la constitution de la provision VT figure en dépenses de fonctionnement, la reprise de la provision de VT figure en recettes de fonctionnement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2011	Budget 2012	Compte Administratif 2012	% de réalisations du CA 2012	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
Recettes des compétences et de l'administration générale	1 705 287,26	1 899 070,00	1 710 338,05	90,1%	0,3%
Refacturation masse salariale des agents mis à disposition	2 597 031,85	2 668 897,00	2 759 404,00	103,4%	6,3%
Fiscalité	52 479 408,00	54 985 828,89	57 361 575,00	104,3%	9,3%
Dotations et compensations (dont FIC)	26 850 829,94	28 767 373,51	29 441 194,28	102,3%	9,6%
ACTP perçue	99 389,78	97 479,00	97 478,67	100,0%	-1,9%
Libération de la provision VT	10 176 943,00	24 951 527,00	24 951 527,00	100,0%	145,2%
Résultats NI	-	3 506 377,19	-	-	-
Autres recettes (régularisations comptables, annulation mandats)	371 848,05	91 884,00	243 513,04	265,0%	-34,5%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>94 280 737,88</b>	<b>116 968 436,59</b>	<b>116 565 110,04</b>	<b>99,7%</b>	<b>23,6%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors libération de provision de VT</b>	<b>84 103 794,88</b>	<b>92 016 909,59</b>	<b>91 613 583,04</b>	<b>99,6%</b>	<b>8,9%</b>

\* Opérations réelles

## I. Les dépenses de fonctionnement 2012 : 96,3 M€ (taux de réalisation : 96 %)



### a/ Les charges des compétences et de l'administration générale

Les charges des compétences et de l'administration générale s'élèvent à 19,4 M€ et représentent 90 % des prévisions budgétaires. Déduction faite des recettes perçues (cf. « Les recettes de fonctionnement »), les charges nettes des compétences et de l'administration générale sont de 17,6 M€ ; elles augmentent de 12 % par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par le versement de la participation à l'aménagement de la ZAC Auxon (2 M€) qui comptablement est une dépense de fonctionnement mais finance au final de l'investissement.

**Si l'on neutralise cette dépense exceptionnelle, les charges nettes diminuent de - 0,2 %, ce qui témoigne de la capacité du Grand Besançon à maîtriser ses charges de fonctionnement.**

### b/ Les charges de personnel

Les **charges de personnel brutes** s'élèvent à 7,6 M€.

A périmètre constant, elles augmentent de 175 K€, soit de 2,5 %. Cette hausse résulte principalement des effets mécaniques du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

En 2012, un poste d'infographiste a été créé. La création de ce poste génère des économies du fait d'une diminution des commandes et des marchés d'infographie plus importante que le coût du poste créé. Par ailleurs, deux postes de renfort temporaires ont été créés : un poste de chargée de mission Agence Locale en Energie (ALE) et un poste de chargé de mission Gestion Electronique des Documents (GED) à la direction de la Communication. Enfin, le Sybert a créé un poste de responsable maintenance et deux postes d'électromécaniciens. Les postes du Sybert font l'objet d'une refacturation (cf. ci-dessous).

### **Les charges de personnel nettes**

Après neutralisation de la masse salariale des agents du Grand Besançon relevant du budget principal et mis à la disposition soit d'autres structures de nature publique (communes dans le cadre de l'Aide aux communes, syndicats mixtes SYBERT, SMSCoT, SMPSI et SMABLV) ou d'associations (PLIE, Mission locale, Atmo FC), soit également d'un service relevant d'un budget annexe, les charges de personnel nettes s'établissent à 4,8 M€.

Les recettes de refacturation des syndicats mixtes constituent la part la plus importante des refacturations de la masse salariale des agents mis à disposition. Elles s'élèvent à 1 567 K€ et sont en accroissement de 187 K€ par rapport à 2011 (soit + 13 %). Les créations de postes dont a bénéficié le SYBERT expliquent pour une large part cette progression.

c/ Les reversements aux communes

Les reversements aux communes sont les suivants :

- **Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle** : 20 527 459 €, montant identique à 2011,
- **Dotations de Solidarité Communautaire** : 3 240 482 €, en baisse par rapport à l'exercice précédent (3 285 935 €) car l'année 2011 avait été marquée par un versement forfaitaire intégrant 2009 et 2010 aux communes d'Auxon-Dessous et Auxon-Dessus de la DSC prévisionnelle liée à la nouvelle gare TGV. Hors rattrapage, l'évolution du montant de DSC de 2011 à 2012 est de + 2,35 %. Le versement est réparti comme suit :
  - Volet solidarité fiscale et sociale : 2 025 000 €, chiffre identique à 2011 (enveloppe inchangée depuis 2004),
  - Volet solidarité économique : 1 161 672 € (total cumulé des permis de 1997 à 2011), correspondant à une augmentation de 6,86 % hors rattrapage de 2011 pour les deux communes ci-dessus.
  - Volet gens du voyage : 53 816 €, chiffre identique à 2011.

d/ Les frais financiers des emprunts

Les **frais financiers** des emprunts qui, en 2012, sont uniquement constitués des intérêts de la dette (pas de frais de dossier ou de commissions) représentent un montant total de 870 775 €, soit une baisse de 110 204 € par rapport à 2011 liée à la baisse des taux variables importante constatée en 2012. Ils se décomposent de la façon suivante :

	Frais financiers - Budget principal			
	2011	2012	Variation en €	Variation en %
Intérêts de la dette (yc ICNE)	964 454 €	870 775 €	-93 679	-9,7%
Intérêts et frais de la ligne de trésorerie et Commissions d'engagement	16 625 €	0 €	-16 625	-100,0%
<b>Total</b>	<b>980 979 €</b>	<b>870 775 €</b>	<b>-110 204</b>	<b>-11,2%</b>

Pour mémoire, l'enveloppe disponible sur les emprunts revolving s'élève au 31/12/2012 à 1 972 977 € et se décompose de la façon suivante :

- contrat Calyon 2006 : 1 809 271 € sur une enveloppe initiale de 15,4 M€,
- contrat Calyon 2003 : 163 706 € sur une enveloppe initiale de 11 M€.

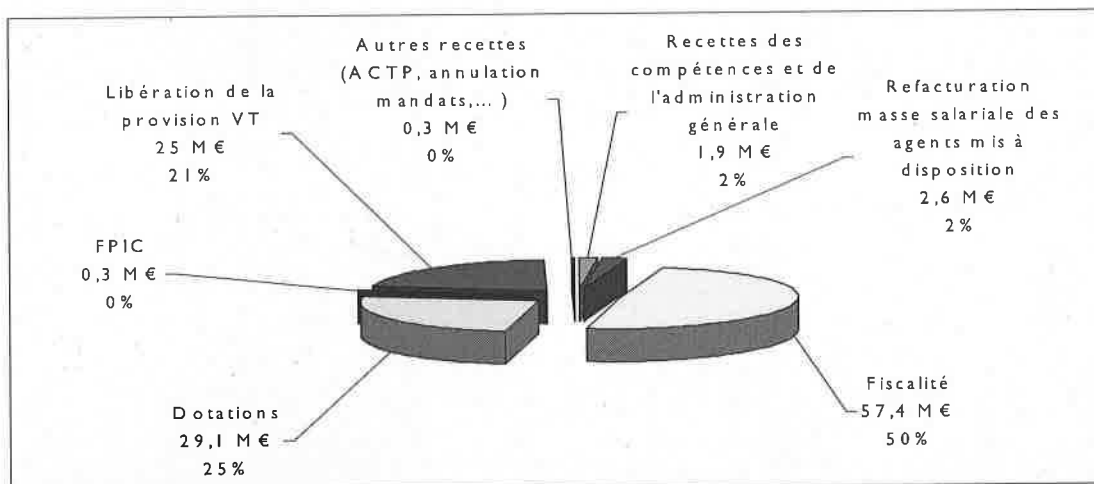
e/ La contribution du budget principal aux budgets annexes

La contribution du budget principal aux budgets annexes a pesé sur le budget principal à hauteur de 40 523 079 € (contribution mandatée fin 2012 sur la base d'estimations de réalisations), ce qui revient en fait à **15 571 552 €** en neutralisant les opérations de provision de VT sur la subvention d'équilibre réelle Transports.

	2011	2012	Evolution en €	Evolution en %
Subvention d'équilibre réelle Transports (hors TCSP)	9 866 057	10 948 473	1 082 416	11,0%
Subvention d'équilibre CRR	3 900 000	4 600 000	700 000	17,9%
Subvention d'équilibre ZA Noret	0	23 079	23 079	
<b>TOTAL</b>	<b>13 766 057</b>	<b>15 571 552</b>	<b>1 805 495</b>	<b>13,1%</b>

L'augmentation de 2011 à 2012 de la participation du budget principal aux budgets annexes (avec prise en compte de la subvention d'équilibre réelle Transports) est de + 13,1 %. Elle est expliquée notamment par l'évolution de la participation aux budgets annexes Transports et CRR (cf. Partie 2 - « Les budgets annexes »).

## 2. Les recettes de fonctionnement 2012 : 116,6 M€ (taux de réalisation : 100 %)



### a/ Les recettes des compétences et de l'administration générale

Les recettes des compétences et de l'administration générale s'élèvent à **1 866 337 €**. Elles comprennent notamment les recettes liées aux prestations des services centraux bénéficiant aux budgets annexes (716 623 €), aux revenus des immeubles (Maison des Microtechniques 282 561 €, pépinière de Palente 138 278 €), à la gestion du CET des Andiers (257 912 €), aux redevances des usagers et aux subventions de l'Etat pour les aires d'accueil des gens du voyage (111 240 €).

Ces recettes diminuent de 21 %, soit 488 K€, par rapport au CA 2011 en raison d'une diminution des recettes PCET (- 104 467 €), des revenus des immeubles (- 103 144 €), du montant des prestations facturées pour la Direction Stratégie et Territoire (- 105 111€) et pour l'aide aux communes (- 48 170 €).

### b/ Les recettes de refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition

Elles s'élèvent à **2 759 484 €** et augmentent de 6,3 % par rapport à 2011 (cf. explication IAI b).

### c/ La fiscalité

L'année 2012 est marquée par un fort dynamisme des recettes fiscales communautaires. Cette évolution s'explique principalement par :

- la perception de rôles supplémentaires importants : les rôles supplémentaires de TP et de CFE / IFER encaissés en 2012 s'élèvent à 1 490 205 € (un reliquat de rôle supplémentaire a été encaissé sur l'exercice 2013 pour un montant de 220 279 €),
- le vote d'un taux de foncier bâti (0,5 %) : la recette supplémentaire liée au vote d'un taux de foncier bâti a procuré au Grand Besançon une recette de 1 M€,
- le vote d'une deuxième tranche de base minimum de CFE pour les contribuables ayant un CA > 100 000 € HT : le gain fiscal procuré par l'institution d'une deuxième tranche de base minimum s'établit à 1,3 M€.

Fiscalité (dont rôles supplémentaires)	CA 2011	CA 2012	Variation
Cotisation foncière des entreprises (CFE) et rôles supplémentaires de TP	16 166 671	18 617 599	15,2%
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	10 044 154	10 427 820	3,8%
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	479 940	524 644	9,3%
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	2 047 835	2 249 946	9,9%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (FB)	0	1 059 635	-
Taxe d'habitation (TH)	23 545 429	24 291 715	3,2%
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti (action possible sur le taux)	17 408	17 372	-0,2%
Taxe foncière sur le foncier non bâti (pas d'action sur le taux)	177 971	172 844	-2,9%
<b>Total recettes fiscales</b>	<b>52 479 408</b>	<b>57 361 575</b>	<b>9,3%</b>
Prélèvement Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	-4 165 328	-4 011 767	-3,7%

#### d/ Les dotations et allocations compensatrices

La **dotation globale de fonctionnement** (DGF), composée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation, s'élève au total à 23 339 198 €, soit + 0,05 % par rapport à l'an passé.

La dotation d'intercommunalité, bien que gelée en volume au niveau national, progresse de 2,83 % (+ 231 K€). Cette hausse s'explique par l'amélioration du CIF de la CAGB par rapport à la moyenne de la straté. Par contre, la dotation de compensation de la suppression de la part salaire chute de 1,45 % (- 220 K€).

S'agissant du **Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle** (FDPTP), le Grand Besançon a perçu trois dotations. La première, versée au titre du fonds 2011, correspond au versement annuel normal et s'élève à 1 941 046 € (+ 3,27 % par rapport à 2011). Par ailleurs, compte-tenu de la suppression de la taxe professionnelle, le FDPTP est désormais alimenté par une dotation de l'Etat. Cela conduit le Département à procéder, dès 2012, à sa répartition en cours d'année et non plus l'année suivante. Une seconde dotation a donc été versée au Grand Besançon à ce titre, pour un montant de 1 781 407 €. Enfin, étant donné l'existence d'un reliquat de FDPTP correspondant à des fonds non individualisés avant 2011, la CAGB a perçu une troisième dotation de 351 420 €. Au total, la recette encaissée en 2012 au titre du FDPTP s'élève à 4 073 873 €.

Les **allocations compensatrices** de fiscalité, versées par l'Etat pour compenser des exonérations qu'il accorde à certaines catégories de contribuables, portent depuis 2011 sur la fiscalité des ménages (1 135 559 €) et des entreprises (566 114 € hors CVAE). Elles sont en hausse de 3,54 % (+ 58 K€) du fait de l'évolution positive de la compensation de la TH départementale.

Enfin, le Grand Besançon a perçu pour la première fois le nouveau **Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales** (FPIC). En 2012, la CAGB était bénéficiaire de ce fonds créé par la Loi de Finances Initiale pour cet exercice. Ce fonds, qui concerne l'ensemble intercommunal, est réparti entre l'EPCI et ses communes membres. Le Grand Besançon a décidé, par délibération en date du 28 juin 2012, d'opérer la répartition de ce fonds selon la règle de droit commun (en fonction de la proportion respective de chaque commune et de l'EPCI dans le potentiel fiscal agrégé). A ce titre, les communes membres ont perçu la somme totale de 505 203 € tandis que le Grand Besançon a encaissé la somme de 326 450 €.

Dotations et compensations	2011	2012	Variation
DGF - dotation d'intercommunalité	8 180 939	8 412 169	2,83%
DGF - dotation de compensation	15 146 804	14 927 029	-1,45%
FDPTP	1 879 626	4 073 873	116,74%
Allocations compensatrices de TP / CFE	627 655	566 114	-9,80%
Compensations transférées de la TH départementale	1 015 800	1 135 549	11,79%
Allocations compensatrices de taxes foncières	-	10	-
FPIC	-	326 450	-
<b>Total dotations et compensations</b>	<b>26 850 824</b>	<b>29 441 194</b>	<b>9,65%</b>

#### d/ La provision du VT

Au vu de la réalisation 2012 de l'opération TCSP, la provision de VT a été libérée à hauteur 21 954 527 €. Ce montant a été calculé sur la base d'une estimation de réalisation à fin 2012 (cf. explications Partie 2 - « Le budget annexe Transports »).

**L'épargne brute dégagée**, constituant une des sources de financement des investissements, s'établit à 20,2 M€, alors que la prévision budgétaire était de 16,7 M€, du fait essentiellement d'une sur-réalisation des recettes fiscales, dotations et compensations (+ 3,3 M€).  
Après remboursement du capital, **l'épargne nette dégagée (ou capacité d'autofinancement des investissements) s'élève à 16,3 M€.**

## B/ Investissement du budget principal

DEPENSES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2011	Budget 2012	Compte Administratif 2012	% de réalisation du CA 2012	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
Dépenses des compétences et de l'administration	14 325 661.40	21 274 808.73	11 260 198.52	52.9%	-21.4%
Avances au BA Portes de Vesoul	-	60 413.92	46 535.59	77.0%	-
Remboursement capital de la dette	1 847 215.94	2 118 297.00	3 901 732.86	184.2%	111.2%
Opérations emprunt revolving	1 900 000.00	6 000 000.00	1 900 000.00	31.7%	0.0%
Résultats N-1 (001)	-	5 191 991.05	-	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>18 072 877.34</b>	<b>34 645 510.70</b>	<b>17 108 466.97</b>	<b>49.4%</b>	<b>-5.3%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors emprunts revolving</b>	<b>16 172 877.34</b>	<b>28 645 510.70</b>	<b>15 208 466.97</b>	<b>53.1%</b>	<b>-6.0%</b>

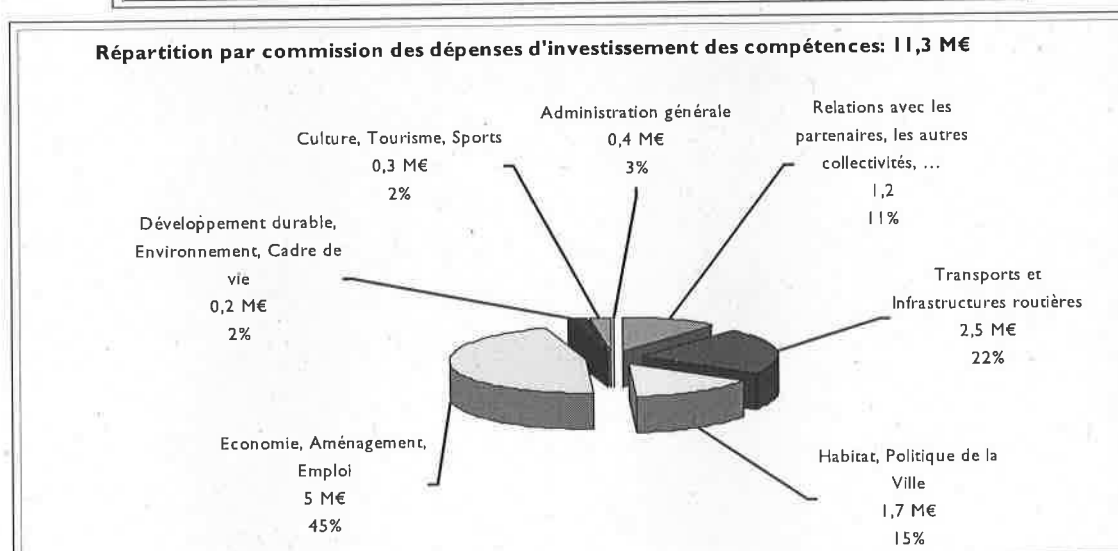
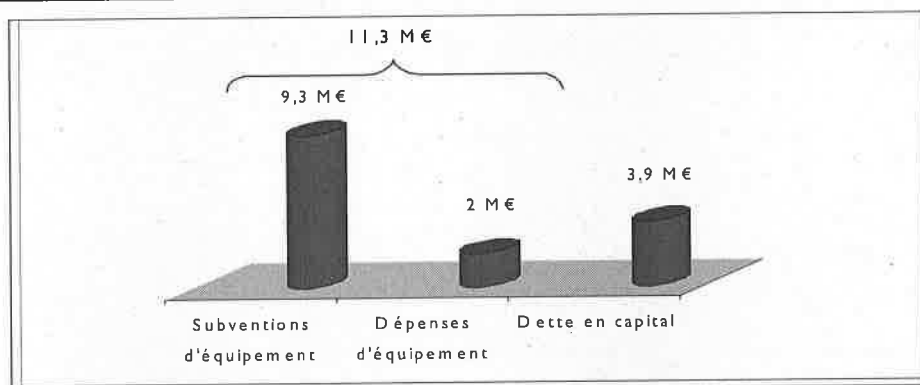
\* Opérations réelles

\*\* Le taux de réalisation serait de 66,9 % si on incorporait les restes à réaliser qui sont repris au Budget 2013

RECETTES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2011	Budget 2012	Compte Administratif 2012	% de réalisation du CA 2012	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
Subventions perçues	2 457 463.45	3 651 691.17	590 233.01	16.2%	-76.0%
FCTVA	1 598 425.25	898 308.00	108 515.10	12.1%	-93.2%
Remboursement d'avance par le budget annexe Portes de Vesoul	0.00	40 460.05	0.00	0.0%	-
Résultats N-1	4 862 126.84	7 339 412.08	7 339 412.08	100.0%	non significatif
Recours à l'emprunt	1 305 000.00	0.00	0.00	-	-100.0%
Emprunt revolving	1 900 000.00	6 000 000.00	1 900 000.00	31.7%	non significatif
<b>Epargne brute</b>	<b>16 004 362.47</b>	<b>16 715 639.40</b>	<b>20 243 084.03</b>	<b>121.1%</b>	<b>26.5%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 127 378.01</b>	<b>34 645 510.70</b>	<b>30 181 244.22</b>	<b>87.1%</b>	<b>7.3%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT hors épargne brute et emprunts revolving</b>	<b>10 223 015.54</b>	<b>11 929 871.30</b>	<b>8 038 160.19</b>	<b>67.4%</b>	<b>-21.4%</b>

\* Opérations réelles

### I. Les dépenses d'investissement 2012 : 15,2 M€ (hors emprunt revolving)





#### a/ Investissements pour les compétences et l'administration générale

Le Grand Besançon a réalisé **11,3 M€ d'investissements** pour ses compétences et l'administration générale contre 14,3 M€ en 2011, soit une baisse de 21,4 %. Il a réduit son niveau d'investissement de **+ 3 M€** en raison essentiellement de :

- la participation aux travaux de construction des casernes (- 2,4 M€), menés par le SDIS, qui s'élève à 1 M€ contre 3,4 M€ en 2011,
- la participation aux infrastructures routières (- 2,2 M€) : celle-ci est de 1,5 M€ en 2012 contre 3,7 M€ en 2011,
- la participation à la LGV Rhin-Rhône 1<sup>ère</sup> phase (- 1,4 M€) inaugurée en 2011.

Ces diminutions sont compensées notamment par l'augmentation des investissements sur le secteur économique, en particulier sur les zones économiques du SMAIBO (+ 3,7 M€).

Ces dépenses 2012 ont été réalisées à hauteur de 53 % des prévisions budgétaires. Sur les 9,9 M€ de non réalisations 2012, 2,9 M€ ont fait l'objet de restes à réaliser repris au BP 2013 car ils correspondent à des dépenses engagées qui seront réglées en 2013. Le solde (7 M€) n'a pas été réalisé du fait notamment :

- de travaux décalés sur 2013 : Entrée Est (0,9 M€), ZAE TGV (0,9 M€), Portes de Vesoul (0,7 M€), PLH (1 M€), réhabilitation du parc public (0,5 M€) (cf. Partie 3 dans chaque commission),
- d'appels à projets qui se sont révélés inférieurs aux prévisions budgétaires (fonds d'aide aux propriétaires privés).

Les principales réalisations sont exposées dans la partie III du présent rapport et concernent :

- des projets réalisés en propre par le Grand Besançon pour 2,1 M€ dont notamment l'aménagement de l'Entrée Est (0,3 M€), l'aménagement d'itinéraires cyclables (0,3 M€), le PCET et le fonds « centres de village » (0,2 M€),
- des investissements que le Grand Besançon finance en partenariat avec d'autres, pour un montant global de 9,2 M€, dont notamment :
  - le développement économique et l'aménagement des zones d'activités (4,5 M€) dont 3,7 M€ pour le SMAIBO, 0,4 M€ pour TEMIS, 0,2 M€ pour le réseau Lumière et 0,2 M€ pour le fonds d'intervention économique,
  - la poursuite du financement de la Voie des Mercureaux (1,5 M€),
  - la politique de l'habitat (1,6 M€),
  - la construction des casernes des sapeurs pompiers par le SDIS (1 M€).

#### b/ Dette

Le Grand Besançon a remboursé le capital de ses emprunts à hauteur de 2 001 733 €, soit + 8,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par le remboursement en année pleine de l'emprunt dédié au financement du Datacenter contracté fin 2011. Hormis cet emprunt, le remboursement du capital de la dette évolue de 2,6 % du fait de l'amortissement progressif prévu dans la plupart des contrats.

Par ailleurs, un remboursement de 1,9 M€ a été opéré sur l'emprunt LGV. Il n'a pas été nécessaire de consolider en totalité cet emprunt qui était mobilisé provisoirement.

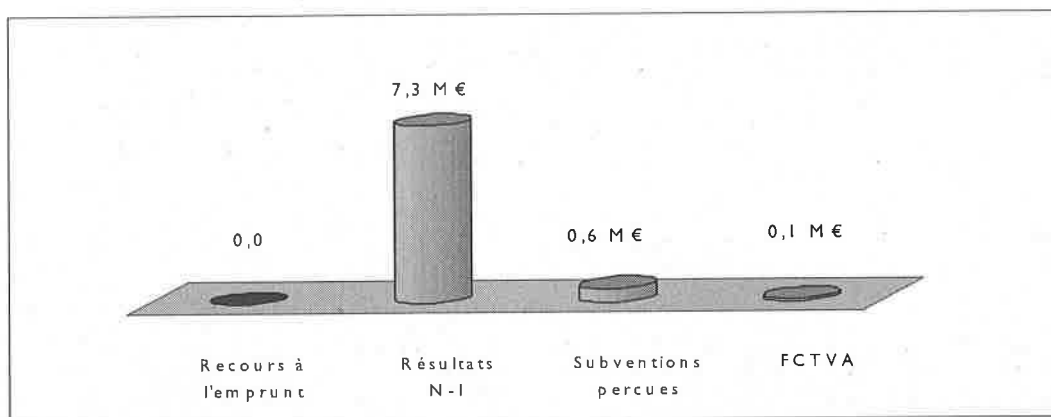
L'encours de dette au 31 décembre 2012, sur le budget principal, est de 27 792 410 € (- 14 % par rapport à N-1).

#### c/ Opérations de remboursement d'emprunts revolving

Les opérations de remboursement d'emprunts revolving sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de **1 900 000 €**.



## 2. Les recettes d'investissement 2012 : 8 M€



### a/ Les subventions perçues

Les subventions perçues (sur la base des dépenses réalisées) s'élèvent à 590 233 €. Elles représentent 16,2 % des prévisions budgétaires. Elles concernent principalement les subventions de l'Etat sur les aides à la pierre (393 K€), du Département sur le giratoire des Marnières Nord (96 K€) et de la Ville de Besançon pour sa participation au PIG (60 K€).

Ce faible taux de réalisation s'explique essentiellement par la non perception de recettes :

- de l'aménageur sur l'Entrée Est. En effet 2 181 K€ de participation de l'aménageur sur l'Entrée Est n'ont pas été reçus, compte tenu de la caducité du traité de concession avec l'aménageur privé SEGECE (Conseil de communauté du 14 février 2013),
- de la subvention FEDER sur la Malate, décalée sur 2013 (101 K€),
- des subventions de l'Etat sur les aides à la pierre (480 K€ décalés sur 2013).

### b/ Le FCTVA

Le FCTVA a été perçu à hauteur de 108 515 €. Une partie de cette somme (93,8 K€) correspond à des versements au titre de périodes antérieures à 2012. En 2012, seul le premier trimestre a été perçu (14,7 K€). En effet, la réglementation prévoit que le FCTVA est versé la même année que celle durant laquelle sont réalisés les investissements. Mais en raison de délais d'instruction plus importants cette année, le versement des 2<sup>nd</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2012 ont été reportés sur l'année 2013.

### c/ Recours à l'emprunt

Aucun emprunt n'a été contracté par le Grand Besançon au budget principal en 2012.

### C/ Résultats du budget principal

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	96 322 026,01	17 108 466,97
	Dépenses réalisées d'ordre	6 638 373,66	267 873,66
	<b>Total</b>	<b>102 960 399,67</b>	<b>17 376 340,63</b>
<b>Récettes</b>	Recettes réalisées réelles	116 565 110,04	9 938 160,19
	Recettes réalisées d'ordre	267 873,66	6 638 373,66
	<b>Total</b>	<b>116 832 983,70</b>	<b>16 576 533,85</b>
<b>Résultat 2011</b>		<b>3 506 377,19</b>	<b>-5 191 991,05</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>17 378 961,22</b>	<b>-5 991 797,83</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>11 387 163,39 €</b>	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (17,4 M€) et du déficit d'investissement (6 M€), **le résultat net 2012 du budget principal est de 11,4 M€.**

Ce résultat s'explique principalement par :

- la reprise de l'excédent 2011 (3,5 M€),
- une sur-réalisation sur les recettes fiscales (2,4 M€) et les dotations/compensations (0,9 M€),
- une sous-réalisation sur les dépenses/recettes des compétences (1,9 M€), les frais financiers (intérêts et ligne de trésorerie : 0,6 M€) et les charges de personnel nettes (0,5 M€).

## II. Les Budgets annexes

### A/ Le Budget annexe Transports

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (opérations réelles)					
	CA 2011	Budget 2012	CA 2012	% réalisation 2012	% évolution 2011/2012
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Transports</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Prestations transports DSP/ marchés affréteurs :	28 267 759.90	27 850 825.65	27 850 734.43	100.0%	-1.5%
- DSP	21 735 000.00	21 100 825.65	21 100 825.65	100.0%	-2.9%
- marchés affréteurs	6 532 759.90	6 750 000.00	6 749 908.78	100.0%	3.3%
Charges de personnel	866 116.90	1 383 267.50	1 193 826.86	86.3%	37.8%
-charges de personnel nettes	784 009.50	1 302 479.50	1 099 795.59	84.4%	40.3%
Dépenses de fonctionnement	1 078 549.53	1 697 965.17	1 198 175.07	70.6%	11.1%
-dont prestation services centraux TCSP	198 310.00	198 500.00	198 500.00	100.0%	0.1%
-dont prestation services centraux hors TCSP	61 403.00	61 587.00	61 587.00	100.0%	0.3%
Remboursement des intérêts de la dette	48 826.65	160 350.00	160 211.11	99.9%	228%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>30 261 252.98</b>	<b>31 092 408.32</b>	<b>30 402 947.47</b>	<b>97.8%</b>	<b>0%</b>
Epargne brute	12 139 570.26	37 652 221.61	38 758 833.86	102.9%	21.9%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>42 400 823.24</b>	<b>68 744 629.93</b>	<b>69 161 781.33</b>	<b>100.6%</b>	<b>0%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
VT	30 008 160.00	29 306 514.60	29 306 514.60	100.0%	-2.3%
Billetterie et exploit. support publicitaire	501 671.07	403 650.00	415 122.46	102.8%	-17.3%
Prestations transports scolaires	3 000 436.00	3 017 456.00	3 000 436.00	99.4%	0.0%
DGD	290 962.00	290 962.00	290 962.00	100.0%	0.0%
Subventions diverses	70 488.36	8 800.00	0.00	0.0%	-100.0%
divers (annulations de rattachements, opération patrimoine ...)	929 105.81	132 243.85	248 746.27	188.1%	Non significatif
Subventions d'équilibre brute ou totale :	7 600 000.00	35 515 588.00	35 900 000.00	101.1%	Non significatif
Subvention réelle (hors TCSP)	9 866 057.00	10 564 061.00	10 948 473.00	103.6%	11.0%
+ constitution provision VT pour financement TCSP	12 443 000.00	0.00	0.00		
- libération provision VT pour financement TCSP	10 176 943.00	24 951 527.00	24 951 527.00	100.0%	
Résultat de fonctionnement reporté	-	69 415.48	-		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>42 400 823.24</b>	<b>68 744 629.93</b>	<b>69 161 781.33</b>	<b>100.6%</b>	<b>Non significatif</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Transports</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Opérations TCSP dont :	12 756 092.94	81 615 475.08	62 837 728.70	77.0%	392.6%
- Tramway (AP-AE/CP)	11 046 432.28	75 353 075.41	61 444 969.01	81.5%	456.2%
- Dépôt Planaise, Infrastructures Nord, Voie en site propre Campus	1 709 660.66	6 262 399.67	1 392 759.69	22.2%	-18.5%
Acquisition de bus et matériel roulant	1 530 176.19	1 709 823.00	1 225 610.39	71.7%	-19.9%
Autres dépenses d'investissement	856 639.30	1 999 153.95	932 757.24	46.7%	8.9%
Remboursement du capital de la dette	402 044.15	432 144.00	412 144.09	95.4%	2.5%
Résultat n-1	-	9 426 295.32	-		
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>15 544 952.58</b>	<b>95 182 891.35</b>	<b>65 408 240.42</b>	<b>68.7%</b>	<b>320.8%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Subventions opération TCSP dont :	3 393 400.00	8 413 400.00	7 445 653.45	88.5%	119.4%
- Tramway	1 180 000.00	6 200 000.00	5 232 253.45	84.4%	343.4%
- Dépôt Planaise et Infrastructures Nord	2 213 400.00	2 213 400.00	2 213 400.00	100.0%	0.0%
Divers (Opérations patrimoine, annulation mandat)	-	299 865.82	638 985.00	213.1%	
Résultat n-1	5 227 694.52	9 426 295.32	9 426 295.32	100.0%	80.3%
Recours à l'emprunt	-	39 391 108.60	19 000 000.00	48.2%	
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>8 621 094.52</b>	<b>57 530 669.74</b>	<b>36 510 933.77</b>	<b>63.5%</b>	<b>323.5%</b>
Epargne brute	12 139 570.26	37 652 221.61	38 758 833.86	102.9%	219.3%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>20 760 664.78</b>	<b>95 182 891.35</b>	<b>75 269 767.63</b>	<b>79.1%</b>	<b>262.6%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>45 806 205.56</b>	<b>126 275 299.67</b>	<b>95 811 187.89</b>	<b>75.9%</b>	<b>109%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>51 021 917.76</b>	<b>126 275 299.67</b>	<b>105 672 715.10</b>	<b>83.7%</b>	<b>107%</b>
<b>RESULTAT (intégrant les résultats N-1)</b>	<b>69 415.48</b>		<b>504 647.37</b>		

## **I. Fonctionnement (Budget annexe Transports)**

### a/ Les principales dépenses de fonctionnement 2012 du budget annexe Transports

#### **Prestations Transports DSP et marchés affréteurs**

Les prestations Transports s'élèvent à 27,8 M€ en 2012, soit une diminution de - 1,5 % par rapport à 2011 qui s'explique par :

- la DSP relative à l'exploitation de lignes urbaines du réseau de transport Ginko pour 21,1 M€ HT, en diminution de - 2,9 % par rapport à 2011, suite à la passation de l'avenant n°4 concernant notamment la réduction du nombre de services,
- le marché d'affrètement relatif à l'exploitation des lignes périurbaines du réseau de transport Ginko pour 6,7 M€, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2011, suite à la revalorisation tarifaire prévue au marché.

#### **Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 1,2 M€. Elles sont supérieures de 328 K€ à leur niveau de 2011. En net elles s'élèvent à 1,1 K€.

#### **Les coûts salariaux des agents TCSP**

L'évolution de la masse salariale du budget annexe résulte de la création des emplois TCSP suivants :

- trois médiateurs de voirie,
- deux médiateurs de commerce,
- un responsable de la Maison du tram,
- deux agents en renfort commerce.

#### **Les coûts salariaux des agents hors TCSP**

Le budget annexe Transports enregistre en recettes la proportion des rémunérations de 6 agents de la direction des transports correspondant à la part de leur activité dans le cadre de missions relevant du budget principal. Relèvent notamment du budget principal les infrastructures de déplacement. La proportion du temps de travail des 6 agents de la direction œuvrant sur ces missions a été évaluée à 30 %. Ne pouvant pour des raisons techniques payer les rémunérations de ces agents pour partie sur le budget annexe Transports et pour partie sur le budget principal, le budget annexe prend en charge la totalité de leur rémunération et émet, en fin d'année, un titre sur le budget principal correspondant à 30 % de la rémunération de ces agents. Le montant de cette refacturation sur le budget principal est de 81 K€ en 2012.

#### **Les autres dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports (1,2 M€)**

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports, identifiées comme relevant du projet de tramway, mais hors autorisation de programme (AE) couvrent :

- le fonctionnement de la Maison du tramway (location, gardiennage, nettoyage...),
- la logistique de la direction tramway (reprographie, affranchissement, frais de déplacement, téléphonie, annonce du recrutement du nouveau chargé de communication...),
- le remboursement des prestations des services centraux pour 198 500 €.

Le total de ces dépenses de fonctionnement s'élève à 311 990 €.

Les autres dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports, hors tramway, sont composées notamment des charges courantes (électricité, eau, gardiennage SPIC pour 178 601 €), du remboursement de VT (63 554 €) et des Transports spéciaux, tarification intermodale (148 857 €), de régularisations comptables (296 808 €) dont des opérations de cessions compensées par des recettes d'investissements (cf. recettes de fonctionnement ci-après).

#### **Les frais financiers**

Les frais financiers se sont élevés en 2012 à 160 211 €, soit + 228 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la non prise en compte des ICNE en 2011. En intégrant les ICNE, les frais financiers de l'exercice 2011 se seraient élevés à 126 775 € et la variation entre les deux exercices, à + 26 %. La mobilisation, en décembre 2012, d'un emprunt de 19 M€ auprès de la CDC dans le cadre du préfinancement du projet TCSP explique cette évolution des frais financiers. Par ailleurs, une commission d'engagement de 11 861 € a été versée à la BEI dans l'attente de la consolidation des fonds liés au tramway en 2013.

## b/ Les principales recettes de fonctionnement 2012 du budget annexe Transports

### **Le versement transport (VT)**

Le versement transport (VT) a été perçu à hauteur de 29 306 514 € (avec un produit de VT rattaché pour le mois de décembre 2012).

Le produit de VT de 2012 a été inférieur de 702 K€ à celui enregistré au cours de l'exercice 2011. Cette analyse ne fait pas la distinction avec les régularisations que l'URSSAF de Besançon, en tant que collecteur du VT, a engagées depuis la fin de l'année 2012 et qui vont se poursuivre sur 2013. L'URSSAF a en effet identifié des trop perçus par le Grand Besançon au détriment d'autres AOT du Doubs qui s'élèvent globalement à environ 1,2 K€ sur les trois derniers exercices, soit près de 400 K€ / an.

### **Les recettes de billetterie et les redevances publicitaires**

Le produit total des recettes de billetterie et des redevances s'élève à 415 122 €, soit - 17,3 % (- 85 K€) par rapport à 2011 (501,6 K€). Cette réduction s'explique principalement par une réduction des recettes de redevance publicitaire (- 56 K€).

### **Les prestations de transports scolaires et la dotation globale de décentralisation**

La participation du Département du Doubs au titre des prestations transports scolaires représente un montant de 3 000 436 €.

La Dotation Globale de Décentralisation de l'Etat (DGD) a vocation à compenser les charges résultant de transferts de compétences qui ne peuvent faire l'objet d'un traitement unique et uniforme. Pour 2012, la dotation globale de décentralisation s'élève à 290 962 €, montant identique à celui de 2011.

### **Les cessions et opérations diverses**

Afin de régulariser l'achat de stocks (carburants, pièces de rechange et billetterie) à la société Kéolis lors du changement de délégataire assurant le transport urbain, il a été nécessaire d'annuler un mandat émis en 2011 pour 281 206 € sur une imputation comptable erronée et de le réémettre en 2012 sur la bonne imputation : cela revient à sortir les stocks comptabilisés à tort comme des immobilisations. Cela s'est traduit en 2012 par une recette d'investissement et une dépense de fonctionnement du même montant.

## **2. Investissement (Budget annexe Transports)**

### a/ Opération TCSP

Au cours de l'année 2012, **62,9 M€** de dépenses d'investissement ont été consacrées à l'opération TCSP.

**La réalisation du tramway** (gestion en AP-AE/CP) a porté sur un montant de 61,4 M€.

Au titre de l'AP, les réalisations s'élèvent à 60,2 M€. Elles ont porté sur :

- la poursuite des assistances à maîtrise d'ouvrage techniques, administratives et de communication pour 6 325 758 €,
- la poursuite des acquisitions foncières amiables et suite à des jugements d'expropriation pour 2 774 799 €,
- des matériels et équipements, notamment au titre des systèmes de courants faibles, pour 1 689 380 €,
- la fin des études de conception du matériel roulant et les premiers acomptes relatifs à la conception et la fabrication des rames pour 6 612 137 €,
- la poursuite des travaux notifiés à l'automne 2011 pour 42 783 668 €.

Au titre de l'AE, en 2012, a été versée la subvention au SDIS pour l'achat d'un bras élévateur articulé pour 534 371 €, conformément à la convention du 7 juillet 2011.

Dans le cadre de la convention financière avec la Ville de Besançon (délibération du 15 décembre 2011), le remboursement des prestations de celle-ci au titre du projet, sur l'année 2011 s'est élevé à 317 946 € (cf. décision modificative n°2). Dans ce même contexte, un acompte de la subvention sur le financement des travaux de confortement du pont de Gaulle a été versé pour 405 575 € ; le solde sera appelé en 2013.

Le taux de réalisation de l'AE est de 74 % en raison du report sur 2013 des coûts d'entretien de l'ouvrage Micropolis dus à l'Etat selon la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, et du glissement sur 2013 du solde de subvention à régler à la Ville de Besançon pour les travaux de confortement du pont de Gaulle.

Des subventions ont été perçues en 2012 à hauteur de 5 232 253 €, soit 84,4 % du budget 2012, elles concernent :

- un versement de la Ville de Besançon à hauteur de 5 000 000 €, dont 2 000 000 € pour la démolition et reconstruction du Pont Battant,
- une avance de 40 000 € du Département du Doubs pour le confortement du Pont Canot,
- la revente d'acquisitions foncières pour 192 253 €.

Les travaux de réalisation des **haltes et de l'infrastructure ferroviaire nord** se sont élevés à 1 126 520 €. Les travaux de modification du parking du centre d'activités et de loisirs d'Ecole-Valentin, dans le cadre de la création de la future halte ferroviaire, ont été réalisés en 2012 dans leur quasi-totalité. Seuls les engazonnements ont été effectués au printemps 2013 et n'ont pas été payés sur 2012, ce qui explique un taux de réalisation de 88 %.

Une participation de la Région pour un montant de 2 213 400 € a été versée en 2012, elle correspond à un deuxième appel de fonds de 30 % auprès de la Région.

L'aménagement de **l'extension du dépôt Planoise** en 2012 s'est élevé à 177 627 € HT. Ces crédits ont permis de lancer la réalisation du poste de contrôle centralisé (PCC) bus/tramway (étude de maîtrise d'œuvre), de réaliser en totalité les travaux d'aménagement du hall 4, la mise à disposition du service des Technologies Nouvelles de Besançon Mobilités dans le cadre de ses missions de réalisation des totems d'information dynamique des stations du tramway, ainsi qu'un diagnostic énergétique du système de chauffage du dépôt.

#### *bl Opérations hors TCSP*

A la suite des études réalisées par le maître d'œuvre et d'une rencontre avec les services du SDIS, le choix définitif du système qui devait être déployé pour mettre en protection incendie le bâtiment de remisage couvert des bus GNV, n'a pas été acté. De fait, le budget dédié spécifiquement à cette opération n'a pas été consommé en 2012. Cette AP (travaux de sécurité incendie du remisage couvert GNV et réhabilitation des cours et dépôts) comprenait également la réfection des cours et chaussées à Trey et à Belin qui ont été réalisés à hauteur de 114 264 €.

Une étude d'opportunité/faisabilité et d'insertion d'un site propre transports en commun, reliant la gare de Besançon Viotte au secteur de Témis via le campus universitaire de la Bouloie, a été réalisée pour un montant de 33 800 €. Cette étude a permis de démontrer la pertinence de ce site propre dimensionné sur la base d'une utilisation par des bus (y compris à haut niveau de service).

Le montant relatif à l'acquisition de bus et de matériels embarqués est de 1 225 610 € (achat de 2 bus modèle moyenne capacité et de 2 bus modèle articulé, achat d'un minibus TPMP).

La participation financière aux travaux de réalisation du pôle d'échanges multimodal de la gare Besançon Viotte s'est élevée à 634 810 € en 2012.

Le remboursement de capital s'est élevé à 412 144 € (+ 2,5 % par rapport à 2011).

Enfin, une tranche provisoire a été mobilisée sur l'emprunt CDC relatif au financement du projet TCSP pour un montant de 19 M€. Au total, l'encours de la dette à fin 2011 s'élève à 21 883 921 €.

### 3. Equilibre du Budget annexe Transports 2012

Outre les subventions et recettes de billetterie et les redevances publicitaires, l'ensemble des charges 2012 du budget annexe Transports a été financé par :

- le produit de VT (29,3 M€),
- une subvention d'équilibre réelle (10,9 M€) qui a financé la compétence Transports hors TCSP,
- la reprise de la provision de VT (25 M€) qui a financé les dépenses de l'opération TCSP en 2012,
- un emprunt de 19 M€ pour l'opération TCSP.

A noter que cette participation du budget principal à la compétence Transports hors TCSP (10,9 M€) augmente par rapport à 2011, année pour laquelle la subvention d'équilibre s'élevait à 9,8 M€. Cette augmentation de 11 % résulte principalement de la réduction de la recette de VT (- 409 K€) et d'une recette exceptionnelle en 2011 liée aux annulations de rattachements (- 493 K€).

Plus particulièrement, l'opération globale TCSP (62,3 M€ au total pour le fonctionnement et l'investissement) est financée par :

- des subventions perçues pour 7,4 M€,
- la libération d'une partie de la provision de VT (constituée sur le budget principal de 2006 à 2010) pour 24,9 M€,
- un emprunt de 19 M€.

### 4. Résultats 2012 du Budget annexe Transports

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	32 296 983,93	63 514 203,96
	Dépenses réalisées d'ordre	2 820 063,68	2 178 884,40
	<b>Total</b>	<b>35 117 047,61</b>	<b>65 693 088,36</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	69 161 781,33	36 510 933,77
	Recettes réalisées d'ordre	1 899 644,17	3 099 303,91
	<b>Total</b>	<b>71 061 425,50</b>	<b>39 610 237,68</b>
<b>Résultat 2011</b>		<b>69 415,48</b>	<b>-9 426 295,32</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>36 013 793,37</b>	<b>-35 509 146,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>504 647,37 €</b>	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (36 M€) et du déficit d'investissement (35,5 M€), le résultat net 2012 du budget Transports est de 0,5 M€.

## B/ Le budget annexe CRR

BUDGET ANNEXE CRR (opérations réelles)					
	CA 2011	Budget 2012	CA 2012	% réalisation 2012	% évolution 2011/2012
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe CRR</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Charges de personnel	3 830 873.59	4 335 362.78	4 094 795.14	94.5%	6.9%
Dépenses de fonctionnement courantes	345 619.16	542 716.00	408 889.57	75.3%	18.3%
Constitution provision "Matériels et équipements pour le nouveau CRR"	64 000.00	0.00	0.00		-100.0%
Remboursement des intérêts de la dette	147 386.64	242 761.00	222 516.10	91.7%	51.0%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>4 387 879.39</b>	<b>5 120 839.78</b>	<b>4 726 200.81</b>	<b>92.3%</b>	<b>7.7%</b>
Epargne brute	238 288.76	1 242 379.17	1 259 975.41	101.4%	428.8%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 626 168.15</b>	<b>6 363 218.95</b>	<b>5 986 176.22</b>	<b>94.1%</b>	<b>29.4%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Recettes liées à l'activité d'enseignement (inscriptions)	307 960.00	276 860.00	360 368.50	130.2%	17.0%
Recettes externes (subventions)	377 900.00	5 62 900.00	569 420.00	101.2%	50.7%
Autres recettes de fonctionnement	40 308.15	21 000.00	35 387.72	168.5%	-12.2%
Libération de la provision	0.00	421 000.35	421 000.00	100.0%	
Subvention d'équilibre	3 900 000.00	5 009 178.00	4 600 000.00	91.8%	17.9%
<b>Total des recettes de fonctionnement hors résultat n-1</b>	<b>4 626 168.15</b>	<b>6 290 938.35</b>	<b>5 986 176.22</b>	<b>95.2%</b>	<b>29.4%</b>
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	0.00	72 280.60		0.0%	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 626 168.15</b>	<b>6 363 218.95</b>	<b>5 986 176.22</b>	<b>94.1%</b>	<b>29.4%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe CRR</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	12 827 886.73	15 171 000.17	14 582 956.93	96.1%	13.7%
- Participation nouveau CRR CAGB	7 192 116.28	8 926 000.17	8 845 519.42	99.1%	23.0%
- Avances aux partenaires	5 635 770.45	6 245 000.00	5 737 437.51	91.9%	1.8%
Autres dépenses d'équipement (dont acquisition d'instruments)	11 731.30	740 392.00	22 743.27	3.1%	93.9%
Remboursement du capital de la dette	238 000.00	629 706.00	629 706.00	100.0%	164.6%
Résultat n-1		208 839.71			
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>13 077 618.03</b>	<b>16 749 937.88</b>	<b>15 235 406.20</b>	<b>91.0%</b>	<b>16.5%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	8 516 670.03	10 323 719.29	9 848 872.08	95.4%	15.6%
- Subvention nouveau CRR CAGB	2 849 290.79	4 422 758.00	4 085 726.62	92.4%	43.4%
- Remboursement partenaires	5 660 086.81	5 900 961.29	5 762 630.00	97.7%	1.8%
- Régularisations comptables	7 292.43	0.00	515.46		-92.9%
FCTVA	2 017.85	75 000.00	799.85	1.1%	-60.4%
Résultat n-1	127 742.59	208 839.71	208 839.71	100.0%	63.5%
Recours à l'emprunt	4 300 000.00	4 899 999.71	4 800 000.00	98.0%	11.6%
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>12 946 430.47</b>	<b>15 507 558.71</b>	<b>14 858 511.64</b>	<b>95.8%</b>	<b>14.8%</b>
Epargne brute	238 288.76	1 242 379.17	1 259 975.41	101.4%	428.8%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>13 184 719.23</b>	<b>16 749 937.88</b>	<b>16 118 487.05</b>	<b>96.2%</b>	<b>22.3%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>17 465 497.42</b>	<b>21 870 777.66</b>	<b>19 961 607.01</b>	<b>91.3%</b>	<b>14%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>17 572 598.62</b>		<b>20 844 687.86</b>	<b>95.3%</b>	<b>19%</b>
<b>RESULTAT (intégrant les résultats N-1)</b>	<b>72 280.62</b>		<b>746 521.76</b>		



## **I. Fonctionnement (Budget annexe CRR)**

### **Les dépenses**

#### **a/ Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 4 094 795 € et représentent 86,6 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent par rapport à 2011 de 263 922 € (soit une hausse de 6,9 %) du fait principalement des créations et évolutions de postes réalisées conformément au projet d'établissement du CRR :

- créations de postes :
  - 3,1 ETC d'assistant d'enseignement artistique (AEA) ou d'assistant d'enseignement artistique spécialisé (ASEA) Théâtre,
  - 1,15 ETC d'AEA ou ASEA Musiques anciennes,
  - 0,75 ETC d'AEA ou ASEA Sensibilisation en milieu scolaire,
  - 1,50 ETC d'AEA ou ASEA Musique assistée par ordinateur,
  - 0,94 ETC Professeur enseignement artistique (PEA) Musiques anciennes,
- transformations de postes :
  - 1,0 ETC PEA Formation musicale.

#### **b/ Les autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à 408 890 € dont notamment :

- les actions culturelles et pédagogiques à hauteur de 132 254 € pour l'organisation d'examens et de plusieurs master-class, concerts et spectacles. A noter également que 20 000 € ont été octroyées dans le cadre du partenariat entre le Conservatoire, le Bastion et la Rodia autour de l'enseignement des musiques actuelles,
- les prestations des services centraux (mise à disposition de personnels) au budget annexe CRR pour 115 000 €,
- les frais de gestion courante du Conservatoire de la Place de la révolution (locations immobilières, nettoyage des locaux, chauffage, affranchissement, assurance...) pour 161 637 €.

#### **c/ Remboursement des frais financiers**

Les frais financiers se sont élevés en 2012 à 222 516 €, soit une hausse de 51 % par rapport à 2011. Cela est dû à l'augmentation de l'encours lié au nouveau tirage de 4,3 M€ effectué sur l'enveloppe Calyon en fin d'année 2011, à un taux fixe de 2,04 %.

### **Les recettes**

#### **a/ Recettes d'inscription**

Les droits de scolarité et les frais de dossier ont été perçus à hauteur de 360 638 €, soit + 17 % par rapport à 2011 (307 960 €). Cette augmentation est liée à l'augmentation des tarifs (+ 3,5 %) votée en Conseil Communautaire, à l'accroissement des effectifs des élèves (entre l'année scolaire 2010/2011 et 2011/2012, le nombre d'élèves a augmenté de 8 %) et à l'effet de la double facturation dans le cas où les élèves pratiquent plusieurs instruments.

Elles représentent 6 % des recettes de fonctionnement du budget annexe CRR.

#### **b/ Subventions pour le fonctionnement du CRR**

Pour le fonctionnement du CRR, des subventions ont été reçues à hauteur de 569 420 € :

- 299 520 € de subvention annuelle de l'Etat,
- 54 900 € de subvention annuelle du Conseil Général,
- 215 000 € de subvention de la Région (200 000 € de subvention annuelle nouvellement obtenue et 15 000 € de solde d'une subvention totale de 30 000 € du Conseil Régional pour le développement du spectacle vivant).

## **2. Investissement (Budget annexe CRR)**

### **a/ Projet Cité des Arts**

Le chantier de la Cité des Arts a été réceptionné, pour la partie Conservatoire, le 14 décembre 2012 et, pour la partie FRAC, le 13 février 2013. Seul le délai de réalisation du lot n°6 "couverture" a été prolongé jusqu'au remplacement complet des pixels, qui devra être achevé au plus tard fin octobre 2013. Cet avancement justifie une consommation de crédits qui s'établit à 96 % du montant du budget 2012 de 15 171 000 €. Le montant global de l'Autorisation de Paiement (AP) a été respecté tout au long du déroulement de cette opération.

Les recettes s'élèvent à 9 848 872,08 € soit principalement :

- 4 085 726 € (réalisation à 92 % du budget) de subventions provenant de l'Europe-FEDER (pour 755 K€), de l'Etat-CPER (pour 142 K€), de l'Etat-DRAC (pour 450 K€), de la Région (pour 1 000 K€), du Département du Doubs (pour 767 K€), de la Ville de Besançon (pour 950 K€) et de l'ADEME (pour 21 K€),
- 5 762 630 € de participation des membres du groupement de commandes (Région et Ville de Besançon) pour un montant global correspondant à une réalisation à 97 % du budget.

### **b/ Parc instrumental et autres investissements**

Dans le cadre de la remise à niveau du parc instrumental, 21 805 € ont été réalisés pour l'achat de guitares, clavecins, violes de gambe, percussions. Ce faible taux de réalisation (5% sur 455 880 €) est à nuancer avec les éléments suivants :

- le paiement en janvier 2013, de 14 pianos livrés fin décembre 2012 pour un montant de 113 K€,
- les marchés en cours de notification pour les instruments de musiques actuelles et de percussions pour un montant total de 54 K€,
- les marchés en cours d'élaboration pour la restauration des pianos et le transfert des deux orgues pour un montant global de 178 K€.

L'acquisition du matériel informatique pour la Cité des Arts a été réglée sur le début d'année 2013.

### **c/ Remboursement de capital**

Le remboursement en capital de la dette s'est élevé à 629 706 € en 2012, contre 238 000 € en 2011 du fait de l'augmentation de l'encours de dette précité. Le capital restant dû au 31 décembre 2012 s'élève à 12 856 294 €.

## **3. Equilibre du Budget annexe CRR 2012**

L'équilibre du Budget annexe CRR a été obtenu comme suit :

- subvention d'équilibre : elle a été mobilisée à hauteur de 4 600 000 € (calcul basé sur estimations de réalisations à fin 2012) contre 3 900 000 € en 2011. Cette évolution s'explique par les frais financiers (+ 466 K€) et la fin de la provision (majoration de la subvention d'équilibre pour affecter les résultats 2012 en investissement),
- le recours à l'emprunt : il s'élève à 4 800 000 €. Le tirage a été opéré sur l'emprunt de Calyon signé en 2006, avec un amortissement en taux variable (Euribor 3 mois) au 28 décembre 2012, sur une période de 20 ans. L'encours de la dette à fin 2012 s'élève à 18 856 294 €.

#### 4. Résultats 2012 du Budget annexe CRR

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	4 726 200,81	15 235 406,20
	Dépenses réalisées d'ordre	13 660,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>4 739 860,81</b>	<b>15 235 406,20</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	5 986 176,22	14 858 511,64
	Recettes réalisées d'ordre	0,00	13 660,00
	<b>Total</b>	<b>5 986 176,22</b>	<b>14 872 171,64</b>
<b>Résultat 2011</b>		<b>72 280,62</b>	<b>-208 839,71</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>1 318 596,03</b>	<b>-572 074,27</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>746 521,76 €</b>	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (1,4 M€) et du déficit d'investissement (0,5 M€) aboutit à un **résultat net 2012 du budget CRR de 0,7 M€**.

## C/ Le budget annexe Déchets

BUDGET ANNEXE DECHETS (opérations réelles)					
	CA 2011	Budget 2012	CA 2012	% de réalisation	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Déchets</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Charges de personnel	4 383 881,13	4 470 000,00	4 359 594,33	97,5%	-0,6%
Prestations SYBERT (tri, traitement, déchetteries, réhabilitation des décharges)	9 739 268,54	9 881 670,00	9 871 294,13	99,9%	1,4%
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons de verre)	1 918 924,55	1 969 850,00	1 939 645,58	98,5%	1,1%
Autres dépenses de fonctionnement	1 302 854,89	1 865 409,24	1 709 852,26	91,7%	31,2%
Remboursement des intérêts de la dette	3 225,36	33 000,00	5 917,17	17,9%	83,5%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>17 348 154,47</b>	<b>18 219 929,24</b>	<b>17 886 303,47</b>	<b>98,2%</b>	<b>3,1%</b>
Epargne brute 2011	1 544 482,95	782 696,00	932 843,40	119,2%	-39,6%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>18 892 637,42</b>	<b>19 002 625,24</b>	<b>18 819 146,87</b>	<b>99,0%</b>	<b>-0,4%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
REOM ménages et non ménages	15 554 793,49	16 086 416,00	16 075 638,86	99,9%	3,3%
Ventes de matières de récupération	483 247,16	802 000,00	878 800,74	109,6%	81,9%
Subventions	2 554 783,42	1 790 000,00	1 764 096,54	98,6%	-30,9%
Autres recettes de fonctionnement	299 813,35	87 000,00	100 610,73	115,6%	-66,4%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	237 209,24	-	-	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>18 892 637,42</b>	<b>19 002 625,24</b>	<b>18 819 146,87</b>	<b>99,0%</b>	<b>-0,4%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Déchets</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Véhicules	2 311 237,91	148 700,00	80 463,00	54,1%	-96,5%
Conteneurs, PAV	486 932,51	627 964,18	370 990,35	59,1%	-23,8%
Mobilier, Matériel	8 366,92	81 100,00	42 220,50	52,1%	404,6%
Autres dépenses d'investissement	51 519,00	142 901,82	44 748,00	31,3%	-13,1%
Remboursement du capital de la dette	12 007,43	275 000,00	237 527,82	86,4%	1878,2%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	548 715,30	-	0,0%	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 870 063,77</b>	<b>1 824 381,30</b>	<b>775 949,67</b>	<b>42,5%</b>	<b>-73,0%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Subventions	211 380,00	492 970,00	350 350,00	71,1%	65,7%
Résultat n-1	-	548 715,30	548 715,30	100,0%	-
Recours à l'emprunt	400 000,00	0,00	0,00	-	-
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>611 380,00</b>	<b>1 041 685,30</b>	<b>899 065,30</b>	<b>86,3%</b>	<b>47,1%</b>
Epargne brute 2011	1 544 482,95	782 696,00	932 843,40	119,2%	-39,6%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>2 155 862,95</b>	<b>1 824 381,30</b>	<b>1 831 908,70</b>	<b>100,4%</b>	<b>-15,0%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>20 218 218,24</b>	<b>20 044 310,54</b>	<b>18 662 253,14</b>	<b>93,1%</b>	<b>-8%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>19 504 017,42</b>		<b>19 718 212,17</b>	<b>98,4%</b>	<b>1%</b>
<b>RESULTAT (intégrant les résultats N-1)</b>	<b>237 209,24</b>		<b>744 452,97</b>		

### I. Fonctionnement (Budget annexe Déchets)

#### Les dépenses

##### a/ Les charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 4 359 594 €. Elles apparaissent en baisse de 24 287 € en comparaison de 2011 (soit - 0,6 %). Cette légère diminution est due à l'échéance fin 2011 de plusieurs CDD embauchés dans le cadre de l'opération de déploiement de la RI ainsi qu'au fait que 2 postes de chauffeur soient restés vacants sur une grande partie de l'année 2012.

#### b/ Les appels à contribution du SYBERT

Les appels à contribution du SYBERT relatifs aux prestations de traitement des déchets se sont montés à 9 871 294 € en 2012, soit en hausse de 1,4 % en comparaison de 2011. Ils se répartissent ainsi : prestations de tri pour - 0,6 %, traitement des déchets résiduels pour - 0,8 %, déchetteries, compostage individuel, valorisation organique et fonctionnement du SYBERT pour + 3,8 %.

#### c/ Les prestations de collecte

Les prestations de collecte confiées à des entreprises se sont élevées à 1 939 645 € soit en légère hausse de + 1,1 % par rapport à 2011.

#### d/ Les autres dépenses de fonctionnement

Les achats de fournitures techniques se sont élevés à 334 820 € contre 392 310 € en 2011 (soit -14,5 %). Cette variation a pour origine la baisse du poste pièces mécaniques en raison de l'acquisition récente de 10 bennes neuves sous garantie en 2012.

Les prestations des services centraux du Grand Besançon apparaissent en très légère hausse à 147 486 € contre 145 514 K€ en 2011.

Les intérêts des emprunts se sont élevés à 5 420 € en 2012.

### **Les recettes**

#### a/ La vente de matières

Le produit de la vente de matières (papier, carton, plastique, acier...) pour 878 801 € est en forte hausse par rapport à 2011 (483 247 €). Cette variation est due principalement à la forte progression des cours de reprise des matières en moyenne sur l'année 2012 malgré une inflexion à la baisse constatée sur la fin d'année sur plusieurs matériaux.

#### b/ Les subventions

Les subventions ont été encaissées pour 1 764 096 €, soit 98,6 % de réalisation du budget, contre 2 554 783 € en 2011, et proviennent en 2012 principalement de recettes d'Eco-emballage. Il est à noter que l'année 2011 avait enregistré l'encaissement de la seconde et dernière tranche de l'aide de l'ADEME pour la mise en place de la Redevance Incitative pour un montant global de 1 574 886 €.

## **2. Investissement (Budget annexe Déchets)**

### **Les dépenses**

#### a/ Le matériel de transport

Les acquisitions de matériel de transport se sont élevées à 80 463 € (2 311 237 € en 2011). Pour mémoire, cette ligne avait notamment enregistré en 2011 : l'acquisition de 10 véhicules de collecte neufs (1 513 K€), les dépenses d'adaptation à la pesée des 7 BOM les plus récentes (219 K€), les dépenses d'acquisition de matériel embarqué pour la pesée (385 K€), l'acquisition d'un camion grue pour la collecte de PAV (185 K€).

#### b/ Les acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire

Les acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire s'élèvent à 370 990 € en 2012 (486 932 € en 2011).

### c/ Remboursement de capital

Le remboursement de la dette en capital s'est élevé à 237 527 € en 2012. Dans ce montant figure le remboursement anticipé pour 200 000 € (crédits ouverts lors de la DMI de 2012) de l'un des deux emprunts de 200 000 € chacun contractés fin 2011 dans le cadre de la mise en place de la RI.

### **Les recettes**

Elles concernent principalement l'encaissement d'un acompte de subvention de l'ADEME à hauteur de 350 350 € dans le cadre du financement de la mise en place de la RI.

### **3. Equilibre du Budget annexe Déchets 2012**

Le principe d'équilibre du budget annexe Déchets repose sur la REOM. La REOM est calculée sur la base du service rendu.

Le produit de la REOM s'élève à 16 075 638 €, soit en évolution de + 3,3 % en comparaison de 2011 (+ 3,1 % pour la REOM des ménages et + 4,5 % pour la REOM des non ménages). Pour rappel, la hausse des tarifs HT était en moyenne de + 2,5 %. Ce produit représente 85,1 % des recettes de fonctionnement

### **4. Résultats 2012 du Budget annexe Déchets**

		<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	17 886 303,47	775 949,67
	Dépenses réalisées d'ordre	850 428,63	62 270,00
	<b>Total</b>	<b>18 736 732,10</b>	<b>838 219,67</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	18 819 146,87	899 065,30
	Recettes réalisées d'ordre	62 270,00	850 428,63
	<b>Total</b>	<b>18 881 416,87</b>	<b>1 749 493,93</b>
<b>Résultat 2011</b>		<b>237 209,24</b>	<b>-548 715,30</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>381 894,01</b>	<b>362 558,96</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>744 452,97 €</b>	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (382 K€) et de l'excédent d'investissement (362 K€) aboutit à un **résultat net 2012 du budget annexe Déchets de 744 K€**. Cet excédent résulte de la reprise d'excédents antérieurs et non d'une surévaluation des tarifs de la REOM.

## D/ Le Budget annexe de la Zone du Noret

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET (opérations réelles)					
	CA 2011	Budget 2012	CA 2012	% de réalisation	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Etudes et travaux	0,00	13 140,00	0	0%	-
Remboursement des incréments de la dette	36,09	2 000,00	67,19	3,4%	86,2%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>36,09</b>	<b>15 140,00</b>	<b>67,19</b>	<b>0,4%</b>	<b>86,2%</b>
Epargne brute	-36,09	210 538,00	145 915,45	Non significatif	Non significatif
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>225 678,00</b>	<b>145 982,64</b>	<b>-</b>	<b>Non significatif</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Ventes	0,00	190 000,00	122 904,00	65%	-
Subvention d'équilibre	0,00	35 678,00	23 078,64	65%	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>225 678,00</b>	<b>145 982,64</b>	<b>64,7%</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Emprunt revolving	773 000,00	773 000,00	773 000,00	100,0%	0,0%
Remboursement d'emprunt	0,00	210 573,07	145 000,00	68,9%	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>773 000,00</b>	<b>983 573,07</b>	<b>918 000,00</b>	<b>93,3%</b>	<b>18,8%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Emprunt revolving	773 000,00	773 000,00	773 000,00	100,0%	0,0%
Epargne brute	-36,09	210 538,00	145 915,45	-	Non significatif
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	35,07	-	-	-
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>772 963,91</b>	<b>983 573,07</b>	<b>918 915,45</b>	<b>93,4%</b>	<b>18,9%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>773 036,09</b>	<b>998 713,07</b>	<b>918 067,19</b>	<b>91,9%</b>	<b>18,8%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>772 963,91</b>		<b>918 982,64</b>	<b>92,0%</b>	<b>18,9%</b>
<b>RESULTAT</b> (intégrant les résultats N-1 et les opérations d'ordre)	<b>35,07</b>		<b>950,52</b>		

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stocks appropriés en investissement.

En 2012, aucune étude ni travaux n'a été réalisés. Une vente de terrain a été effectuée en 2012 à hauteur de 122 904 € (lots 5 et 6 à l'entreprise AUFATE 25). La subvention complément de prix s'est élevée à 23 078 €.

Il est rappelé que, dans l'attente de la vente de la totalité des parcelles, un recours à l'emprunt de 947 000 € a été nécessaire fin 2007 pour financer l'essentiel des travaux d'aménagement. Cet emprunt a fait l'objet de remboursements (il reste à ce jour 628 000 € à rembourser) et sera remboursé en totalité en fin d'opération. Il fait l'objet d'une gestion active de la dette qui permet de réduire substantiellement les frais financiers (en 2012 : 67 €).

### Résultats 2012 du budget annexe Zone du Noret

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	67,19	918 000,00
	Dépenses réalisées d'ordre	146 117,02	134,38
	<b>Total</b>	<b>146 184,21 €</b>	<b>918 134,38 €</b>
Recettes	Recettes réalisées réelles	145 982,64 €	773 000,00 €
	Recettes réalisées d'ordre	201,57 €	146 049,83 €
	<b>Total</b>	<b>146 184,21 €</b>	<b>919 049,83 €</b>
<b>Résultat 2011</b>		<b>0,00 €</b>	<b>35,07 €</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>0,00 €</b>	<b>950,52 €</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>950,52 €</b>	

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture nul. La section d'investissement est excédentaire de 950,52 €. **Le résultat net 2012 du budget annexe Zone d'activité du Noret est donc de 950,52€.**

## E/ Le Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

BUDGET ANNEXE ZONE NORD DES PORTES DE VESOUL (opérations réelles)					
	CA 2011	Budget 2012	CA 2012	% de réalisation 2012	% d'évolution CA 2012 / CA 2011
<b> FONCTIONNEMENT du budget annexe Portes de Vesoul</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Etudes et travaux	40 460,05	320 515,92	2 487,59	0,8%	-94%
Acquisition terrains		45 298,00	44 048,00		
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>40 460,05</b>	<b>365 813,92</b>	<b>46 535,59</b>	<b>12,7%</b>	
Epargne brute	-40 460,05	-60 413,92	-46 535,59	Non significatif	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>305 400,00</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Ventes		305 400,00	0,00		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>305 400,00</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	
<b> INVESTISSEMENT du budget annexe</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	
<b>Recettes d'investissement :</b>					
avance du budget principal	40 460,05	60 413,92	46 535,59	77,0%	
Epargne brute	-40 460,05	-60 413,92	-46 535,59	Non significatif	
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>40 460,05</b>	<b>365 813,92</b>	<b>46 535,59</b>	<b>12,7%</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>40 460,05</b>		<b>46 535,59</b>	<b>12,7%</b>	
<b>RESULTAT</b> (intégrant les résultats N-1 et les opérations d'ordre)	<b>0</b>		<b>0</b>		

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stocks appropriés en investissement.

Lors de la création de ce budget annexe, en décembre 2011, il a été prévu de transférer les dépenses réalisées sur le budget principal au titre de l'aménagement de la zone Nord des Portes de Vesoul vers ce budget annexe.

En 2012, le Grand Besançon a fait l'acquisition de 3 parcelles appartenant à la Ville de Besançon nécessaires à l'opération (44 048 €). Des études pré-opérationnelles avant travaux ont été réalisées pour 2 488 €.

Aucune vente de terrain n'a été effectuée en 2012.

Dans l'attente des recettes de cessions, une avance remboursable au budget principal a été versée à hauteur de 46 535,59 € pour financer les acquisitions foncières, études et travaux. Elle sera remboursée avant la clôture du budget annexe.

### **Résultats 2012 du Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul**

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	46 535,59 €	0,00 €
	Dépenses réalisées d'ordre	0,00 €	46 535,59 €
	<b>Total</b>	<b>46 535,59 €</b>	<b>46 535,59 €</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	0,00 €	46 535,59 €
	Recettes réalisées d'ordre	46 535,59 €	0,00 €
	<b>Total</b>	<b>46 535,59 €</b>	<b>46 535,59 €</b>
<b>résultat d'exercice</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>résultat de clôture</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	

Les sections de fonctionnement et d'investissement font apparaître un résultat de clôture nul. **Le résultat net 2012 du budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul est donc de 0 €.**



**COMMISSION I : ADMINISTRATION GENERALE**

Commission I Administration générale				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	11 193 190 €	364 784 €	3 160 243 €	59 850 €
Budget 2012	12 211 727 €	1 110 070 €	2 889 854 €	89 775 €
% de réalisation	92%	33%	109%	67%
<b>Total</b>	<b>11 557 973 €</b>		<b>3 220 092.33 €</b>	
% de réalisation	89%		89%	

**Les dépenses**

Les charges de personnel brutes

Les **charges de personnel brutes** s'élèvent à 7,6 M€.

A périmètre constant, elles augmentent de 175 K€, soit de 2,5 %. Cette hausse résulte principalement des effets mécaniques du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

En 2012, un poste d'infographiste a été créé. La création de ce poste génère des économies du fait d'une diminution des commandes et des marchés d'infographie plus importante que le coût du poste créé. Par ailleurs, deux postes de renfort temporaires ont été créés : un poste de chargée de mission Agence Locale en Energie (ALE) et un poste de chargé de mission Gestion Electronique des Documents (GED) à la direction de la Communication. Enfin, le Sybert a créé un poste de responsable maintenance et deux postes d'électromécaniciens. Les postes du Sybert font l'objet d'une refacturation (cf. ci-dessous).

Les charges de personnel nettes

Après neutralisation de la masse salariale des agents du Grand Besançon relevant du budget principal et mis à disposition, soit d'autres structures de nature publique (communes dans le cadre de l'Aide aux communes, syndicats mixtes : SYBERT, SMSCoT, SMPSI et SMABLV ou d'associations (PLIE, Mission locale, Atmo FC), soit d'un service relevant d'un budget annexe, les charges de personnel nettes s'établissent à 4,8 M€.

Les recettes de refacturation des syndicats mixtes constituent la part la plus importante des refacturations de la masse salariale des agents mis à disposition. Elles s'élèvent à 1 567 K€ et sont en accroissement de 187 K€ par rapport à 2011 (soit + 13 %). Les créations de postes dont a bénéficié le SYBERT expliquent pour une large part cette progression.

Les dépenses liées aux services mutualisés (hors Parc automobile et logistique) se sont élevées à 854 068 €. En 2012 la plupart des services mutualisés entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon relèvent encore de la Ville de Besançon ; c'est le cas des TIC, des Archives, de la Documentation, de la mission Financements européens, de la Navette courrier, du pôle RH et du PAL. Deux services mutualisés relèvent du Grand Besançon : il s'agit du Plan et Information Géographique (PIG) et d'une partie des activités du Pôle Stratégie et Territoire (PST).

La collectivité dont relèvent les services mutualisés facture à l'autre collectivité bénéficiaire du service une quote-part du coût estimé de ce dernier. Cela donne donc lieu à des facturations croisées, qui se traduisent pour chacune des deux collectivités par des dépenses et des recettes.

Les dépenses des TIC réalisées en 2012 en investissement (205 214 €) s'inscrivent dans le schéma directeur informatique et concernent les projets suivants :

- intranet : poursuite de la mise en œuvre de la Gestion Electronique de Documents (GED) et des espaces collaboratifs (3 580 €),
- SIG-CAO : renouvellement du Système d'Informations Géographiques et changement du logiciel de conception assistée par ordinateur (Géomensura) pour 62 024 €,
- finances : nouveau logiciel de gestion financière ASTRE mis en œuvre au printemps 2012 : 55 956€
- accroissement de nouveaux équipements et démarrage du remplacement des ordinateurs : 83 654€. Ces opérations ont fait l'objet des reports destinés à l'achèvement des installations en 2013.

En fonctionnement, les dépenses des TIC réalisées en 2012 (60 551 €) concernent principalement les contrats d'entretien et de maintenance annuels du matériel et des logiciels (56 578 €).

Les charges de communication se sont élevées en 2012 à 696 910 €.

Parmi les dépenses enregistrées, on retrouve :

- la conception, l'impression et la diffusion du magazine pour 218 409 € (et 42 250 € de recettes),
- la production de documents de communication institutionnelle tels que le rapport d'activité, la carte de vœux ou le nuancier des compétences du Grand Besançon. Ces documents adaptés permettent d'expliciter les domaines d'actions et les projets du Grand Besançon auprès de public plus ou moins spécialisés (43 096 €),
- la participation de 120 000 € du Grand Besançon à la campagne de notoriété de la Région « L'Originale Franche-Comté » qui a permis de donner un peu plus de visibilité à notre territoire en l'intégrant à un dispositif de communication partagé et puissant (plus de 900 000 € au total pour l'ensemble des partenaires),
- des achats d'espaces presse (insertions publicitaires telles que celles parues dans le supplément de l'Express « Quitter Paris » ou dans Capital, en partenariat avec la Ville de Besançon) et des prestations en lien avec les relations presse (actions de relais des informations du Grand Besançon auprès de la presse spécialisée, grâce à un marché passé avec une agence) pour un montant de 84 544 €,
- des dépenses engagées à l'occasion du Tour de France pour un montant de 164 034 €.

Aménagement des locaux de la City (BB1 - CE - BFC) : 5 354 € ont été dépensés en investissement représentant 12 % des crédits alloués au budget (42 245€).

Les dépenses de fonctionnement courantes s'élèvent à 1 580 826 € soit un taux de réalisation de 83 % du budget 2012. Elles concernent notamment :

- des locations immobilières (356 215 €) et des charges locatives (138 606 €). Les frais de nettoyage des locaux quant à eux se sont élevés à 62 236 €. La consommation d'électricité pour les locaux de la City représente un coût de 45 000 €. La taxe foncière représente 6 016 €,
- les frais d'affranchissement (59 612 €) et de télécommunication (69 292 €),
- des dépenses d'entretien des espaces verts des voiries d'intérêt communautaire qui représentent 89 000 €,
- la consommation de carburant pour l'année 2012 pour 31 589 €,
- l'achat de petits équipements, fournitures administratives et vêtements de travail représente 57 639 €. La maintenance des équipements s'élève à 124 302 €.

Gestion du CET des Andiers : les dépenses de fonctionnement évaluées à 119 000 € ont été réalisées à 89 %, soit pour un montant de 105 506 €. Le poste de dépense le plus conséquent est celui des prestations en suivi technique du site (régalage, entretien de voirie et débourbeur). Les recettes sont mentionnées ci-après.

Plan et Informations géographiques : les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 10,1 K€ soit 99 % du budget 2012. Elles correspondent pour l'essentiel à la maintenance et à la réparation du matériel et des appareils de mesures de la topographie.

En investissement, des levés de plans ont été effectués et le PIG a acquis un tachéomètre (instrument de topométrie destiné au levé des plans), soit 90,3 K€. A noter du fait de décalage de travaux, le taux de réalisation est de 37 %.

### **Les recettes**

Les recettes de refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition (cf. partie 2 - I - A b/ « les charges de personnel »)

Le budget principal a refacturé 522 573 € aux Budgets annexes Transports (260 087 €), CRR (115 000 €) et Déchets (147 486 €) en compensation des prestations des services centraux.

La facturation des apports matériaux déposés par les entreprises du CET des Andiers est de 257 912 €. Elle représente 122 % de la somme arrêtée au BP 2012 qui était de 210 000 €.

Les recettes d'adhésion des communes à l'opération Ordi-classe : Les contributions des communes sont de 48 351 € en 2012. Elles correspondent au remboursement à la CAGB de frais de prestation de maintenance du matériel qui incombent aux communes.

## COMMISSION 2 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

### TRANSPORTS BUDGET ANNEXE

Cf. explications de la partie 2 - II - A/ « Le budget annexe Transports »

### TRANSPORTS BUDGET PRINCIPAL

Commission 2 Transports (budget principal)				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		38 562 €	308 185 €	100 €
Budget 2012	55 000 €	575 912 €	0 €	47 125 €
% de réalisation	70%	54%	-	0%
<b>Total</b>	<b>346 748 €</b>		<b>100 €</b>	
% de réalisation	55%		0%	

#### **Les dépenses**

La convention APRR (mise en œuvre du Pass Liber'T Grand Besançon) s'est traduite par une participation d'un montant de 38 562 €. Cette opération s'est achevée en juillet 2012.

Les travaux sur les itinéraires cyclables s'élèvent à 308 185 €. L'itinéraire reliant la commune de Franois au secteur des Hauts du Chazal a été pour partie réalisé (pose d'une passerelle et début de réalisation de l'itinéraire). Par ailleurs, le Grand Besançon a financé la piste cyclable de la rue des Egraffeux, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Thise dans le cadre de la réfection de sa voirie.

### INFRASTRUCTURES BUDGET PRINCIPAL

Commission 2 Infrastructures				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		132 507 €	2 162 380 €	1 184 €
Budget 2012	153 880 €	3 351 981 €	0 €	2 376 781 €
% de réalisation	86%	65%	-	4%
<b>Total</b>	<b>2 294 888 €</b>		<b>97 978 €</b>	
% de réalisation	65%		4%	

#### **Les dépenses**

Les travaux relatifs à l'aménagement de l'Entrée Est s'élèvent à 321 212 € soit 25,90 %. Ce faible niveau de réalisation s'explique par :

- un décalage des travaux sur 2013. Ils devaient débuter en avril pour se terminer en juin 2012. Les services départementaux ont demandé un décalage en juillet afin de réduire la gêne à la circulation, déjà perturbée par les travaux du Tramway sur le secteur,
- une suspension des travaux décidée au mois de septembre pour étudier la faisabilité d'un passage souterrain lié à la station de tramway Marnières, faisabilité qui, si elle avait été retenue, aurait impacté les travaux restant à réaliser.

Le Grand Besançon a participé au financement des infrastructures routières de l'Etat, pour la clôture du financement de l'opération d'aménagement de la Voie des Mercureaux, à hauteur de 1 508 712 € et au financement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est Phase 2 à hauteur de 134 436 €, la phase I étant terminée.

L'éclairage public de la Voie des Montboucons entre l'échangeur de l'A36 et les Tours de l'Amitié a été financé pour un montant de 140 482 €.

Par ailleurs, l'année 2012 a été marquée par :

- le financement de l'entretien et des réparations des voiries d'intérêt communautaire pour 64 007 €,
- la fourniture d'éclairage public de la Voie des Montboucons entre l'échangeur de l'A36 et les Tours de l'Amitié pour un montant de 68 500 €.

### **Les recettes**

Une subvention départementale a été versée dans le cadre de la dotation aux projets territoriaux pour un montant de 96 794 € correspondant à un troisième acompte de subvention pour l'opération du Giratoire des Marnières Nord sur un montant global de 298 000 €.

Il est à noter qu'un montant de 2 181 K€ de participation de l'aménageur sur l'Entrée Est n'a pas été reçu, compte-tenu de la caducité du traité de concession avec l'aménageur privé SEGECE (cf. Conseil de Communauté du 14 février 2013).

### **COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION (BUDGET PRINCIPAL)**

<b>Commission 3 Economie, Aménagement, Emploi</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	5 234 532 €	5 022 586 €	743 398 €	32 524 €
Budget 2012	5 785 116 €	8 406 684 €	673 895 €	83 714 €
% de réalisation	90%	60%	110%	39%
<b>Total</b>	<b>10 257 118 €</b>		<b>775 922 €</b>	
% de réalisation	72%		102%	

#### **Les dépenses**

Les dépenses se répartissent selon cinq types ; il s'agit notamment :

- des contributions à des syndicats : SMAIBO (404 623 € de participation en fonctionnement et 3 701 761 € de subvention exceptionnelle) et TEMIS-PSI (231 442 €) pour l'aménagement de zones d'activités,
- des subventions :
  - au titre du Soutien à la Compétitivité : 529 871 € : fonds régional d'aide à l'innovation pour le financement de projets innovants collaboratifs, associant des entreprises et des laboratoires locaux, soutien aux pôles de compétitivité...,
  - au titre du soutien aux Très Petites Entreprises : 80 367 € : financement d'actions de soutien à de futurs créateurs via Coopilote, l'ADIE, Doubs Initiative, Culture Action...,
  - au titre de l'aide à l'installation de créateurs d'entreprises : financement de 2 pépinières d'entreprises à Palente et à Temis: financement d'actions d'aide à la création d'entreprises,
- au titre de participations au capital :
  - de la SAIEMB IE (Aktya) : 260 258 €,
  - de la Société Publique Locale : 28 000 €,
- au titre de subventions d'équipement :
  - à TEMIS Sciences : 300 000 €,
  - au titre du Fonds d'Intervention Economique :
    - Investissement : 385 750 € dont 194 250 € de restes à réaliser sur 2013,
    - Fonctionnement (aide au loyer) 94 408 €,
  - au Syndicat Mixte Lumière : 210 000 €,
- au titre de la ZAC des Hauts de Chazal : 77 388 €.

Les projets liés à la Stratégie de Développement Economique (promotion, prospection, organisation de visites d'investisseurs, salons professionnels...) ont mobilisé 532 127 € en 2012 dont 174 331 € de restes à réaliser sur 2013: ils comprennent les actions de prospection sur les 4 marchés prioritaires définis par la stratégie de développement économique 2010-2015 ( horlogerie/luxe; aéronautique/défense; santé; nouveaux marchés issus du numérique tel que la sécurité environnementale, agroalimentaire, des personnes, le design, la communication numérique, les jeux vidéos...).

De plus, dans ce cadre, une action particulière de communication visant à renforcer la visibilité de l'offre et des atouts du Grand Besançon a été réalisée : création d'un site internet « affaires », [investinbesancon.fr](http://investinbesancon.fr) ; mise en place d'une E-letter diffusée tous les deux mois à 2000 abonnés professionnels, création d'une plaquette de promotion économique en anglais et en français , en version papier et internet, systématisation des communiqués de presse pour promouvoir des développements d'infrastructures ou des implantations sur le Grand Besançon...

## **Les recettes**

Le SMPSI a remboursé 23 714 € d'avances au Grand Besançon.

Les recettes se sont élevées à 282 561 € pour la Maison des Microtechniques et à 132 278 € pour la pépinière de Palente.

### **COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION (BUDGET ANNEXE ZA NORET)**

Cf. explications de la partie 2 - II - D/ « Le budget annexe Zone du Noret ».

### **COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION (BUDGET ANNEXE PDV)**

Cf. explications de la partie 2 - II - E/ « Le budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul »

#### **COMMISSION 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE**

Le Grand Besançon développe sa politique dans le domaine de l'énergie et du climat à la fois par des opérations matérielles et par des actions immatérielles qui visent à modifier les pratiques des autres acteurs (éducation à l'environnement, familles actives pour le climat, ...).

La qualité des espaces, des sites et de la biodiversité constitue le second pilier de la politique environnementale du Grand Besançon, avec une action sur les collines de la Vallée du Doubs, les centres de villages, le fleurissement, l'isolation des bâtiments communaux... Le travail mené sur l'agriculture concilie environnement, économie (circuits courts) et qualité des espaces.

Enfin, la lutte contre les nuisances sonores constitue une nouvelle orientation répondant à des contraintes réglementaires (cartographie du bruit).

<b>Commission 4 Développement durable, environnement et cadre de vie</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	260 837 €	246 648 €	317 903 €	0 €
Budget 2012	563 500 €	1 218 597 €	344 318 €	101 255 €
% de réalisation	46%	20%	92%	0%
<b>Total</b>	<b>507 485 €</b>		<b>317 903 €</b>	
% de réalisation	28%		71%	

#### **Les dépenses**

Fonds Centre Village : 119 145 € ont été versés aux communes, en soutien de leurs projets d'amélioration, de rénovation ou de sécurisation de leurs centres de village et patrimoine. L'enveloppe affectée au budget 2012 n'a pas été totalement consommée (28% de réalisation). Cependant 139 437 € ont été reportés en 2013. En prenant en compte ces restes à réaliser, le taux de réalisation est proche de 90 %.

Passerelle de la Malate : 18 861 € ont été versés correspondant aux travaux réalisés courant 2012. La quasi totalité des travaux a été réalisée en 2010, année de l'inauguration de la passerelle.

Les panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du dépôt de bus de Planoise (108 700 €).

Sur le projet Pépinière d'activités maraîchères aucune dépense n'a pu être engagée en 2012.

Plan Climat Energie Territorial : 28 750 € de subvention à l'URACOFOR sont engagés pour la réalisation d'un Plan d'Approvisionnement Territorial en Bois-énergie (l'achat de données est prévu pour 2013).

93 170 € de dépenses ont été réalisées notamment pour le solde de l'étude PCET (13 900 €), le Plan de Communication Agenda 21 (51 045 €) et le marché de préfiguration de zones de développement de l'éolien (28 225 €). En tenant compte des restes à réaliser sur 2013 (41 137 €) le taux de réalisation est de 72 %.

Biodiversité : une subvention de 30 000 € (versement fractionné en fonction de l'avancée du projet) a été attribuée au Conservatoire Botanique de FC pour la réalisation de relevés botaniques dans les communes de l'agglomération, d'inventaires floristiques et entomologiques sur des sites d'intérêt patrimonial européen, ainsi que pour la réalisation du contenu d'une exposition sur les milieux naturels du Grand Besançon.



Agriculture périurbaine : 2 200 € ont permis de financer l'organisation de Parties de campagne à Pouilley-les-Vignes, journée de découverte de l'agriculture. Une convention a été signée avec la SAFER pour un montant de 5 382 € pour la réalisation d'une enquête foncière aux Vallières, site propice au développement du maraîchage. Enfin, une subvention a été attribuée à l'AFIP BFC pour des animations auprès de porteurs de projets d'installation agricole.

Les charges d'exploitation de la plateforme bois se sont élevées à 712 € (impôt)

Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs : une convention d'un montant de 10 000 € (17 500 € initialement) a été signée avec le CAUE du Doubs pour la réalisation de diagnostics et lectures paysagères. Un marché a été conclu (8 400 €) pour la conception d'illustrations pour réaliser une exposition sur les milieux naturalistes en juin 2013.

L'opération « Fleurissement 2012 » : 8 040 € ont permis la réalisation d'actions de sensibilisation à destination du grand public, l'organisation du jury et la remise des prix aux lauréats du concours 2012.

Cotisations : Adhésion à des associations pour 5 050 € (Energie Cités, Conservatoire Botanique et Terres en Ville).

Education à l'environnement : 6 940 € ont été mobilisés pour permettre une participation du Grand Besançon aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement portées par les associations et les communes.

Projet « Familles actives pour le climat » : 1 700 € ont été consommés en 2012 pour l'animation de la soirée de mobilisation de juin 2012.

Lutte contre les nuisances sonores : 26 969 € ont été consommés pour le marché de réalisation de la cartographie du bruit (BP 2011).

Qualité de l'air : une subvention de 184 445 € a été versée à ATMO Franche Comté.

### **Les recettes**

Projet « Familles actives pour le climat » : 11 400 € ont été reçus du FEDER pour l'accompagnement des Familles actives pour le climat (expertise aux domiciles).

Charte environnement : 38 094 € de subventions pour le PCET, 17 413 € de participation de la Ville de Besançon pour les dépenses sur le plan de communication Agenda 21, 10 000 € du FEDER.

ATMO : 314 413 € sont reçus au titre du remboursement de personnel mis à disposition. Ces recettes devraient s'élever à 234 K€. Un titre a été émis à tort et fera l'objet d'une annulation en 2013.

L'ADEME a versé sur les projets Cit'ergie 777 € et conseil en énergie partagée 10 500 €. Le Feder a également participé au financement du Conseil en énergie partagée (15 000 €) et valorisation des collines du Doubs (5 889 €)

## **COMMISSION 5 : CULTURE, TOURISME, SPORTS**

### **CULTURE, TOURISME, SPORTS (BUDGET PRINCIPAL)**

<b>Commission 5 Tourisme, culture et sports (Budget Principal)</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	733 529 €	258 722 €	36 763 €	0 €
Budget 2012	852 403 €	500 338 €	52 400 €	7 485 €
% de réalisation	86%	52%	70%	0%
<b>Total</b>	<b>992 251 €</b>		<b>36 763 €</b>	
% de réalisation	73%		61%	

#### **Les dépenses**

Le Grand Besançon a poursuivi en 2012 son action visant à améliorer l'accueil et à développer l'offre d'activités touristiques.

Le fonctionnement du port d'agglomération constitué de ses trois haltes (haltes du Moulin St Paul et de la Cité des Arts à Besançon, et halte de Deluz) a été assuré par l'ESAT La Bergerie via un marché public renouvelé pour 3 ans (78 800 €/an). Le Grand Besançon a assuré quant à lui les missions d'entretien et de réparation relevant de sa compétence, ainsi que la promotion et la communication autour de ces équipements et services et de la filière fluviale.

Pour conforter cette activité, le Grand Besançon a mis en place une station service (halte de la Cité des Arts) pour alimenter en carburant les plaisanciers de passage à Besançon (46 051 €).

Concernant le soutien apporté aux grands sites, équipements et outils de promotion touristiques, le Grand Besançon a :

- contribué en tant que membre du Syndicat Mixte au financement du Musée des Maisons Comtoises de Nancray (31 000 € en investissement et 340 000 € en fonctionnement),
- renouvelé son soutien à la Citadelle (50 000 €),
- poursuivi son soutien à la Ville de Besançon pour la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO des fortifications Vauban (170 800 €),
- augmenté son soutien financier à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon (75 000 €) pour son action d'information et de promotion du territoire du Grand Besançon,
- renouvelé ses adhésions au réseau Vauban (5 750 €) et au CDT (750 €).

Il a également poursuivi son soutien et la mise en réseau des acteurs du territoire à travers :

- son fonds d'aide et la mise en réseau des écoles de musique (89 670 €),
- son fonds d'aide aux manifestations culturelles, sportives, touristiques et patrimoniales pour un montant total de 84 600 €, concourant à animer le Grand Besançon, notamment pendant la période estivale et le long de la vallée du Doubs (y compris « Jour de Plaisance », concerts « Au Fil du Doubs »...).

#### **Les recettes**

Les recettes encaissées auprès des plaisanciers (nuitées, eau, électricité) sur les 3 haltes du port d'agglomération s'élèvent à 36 762 € (pour rappel : 27 719 € en 2011, 15 948 € en 2010, 10 130 € en 2009).

La subvention de 7 485 € pour l'opération de circuits pédestres et VTT est reportée à 2013. L'autorisation de prolongation du délai de subvention a été obtenue.

### **CULTURE, TOURISME, SPORTS (BUDGET ANNEXE)**

Cf. explications de la partie 2 - II - B/ « Le budget annexe CRR ».

## **COMMISSION 6 : PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS**

Au cours de l'année 2012, la Commission n°6 s'est principalement consacrée à la mise en œuvre de la démarche de prospective Grand Besançon 2030, à la création du syndicat mixte du secteur Nord BFC TGV. La démarche exploratoire sur les industries créatives et culturelles s'est poursuivie. L'année 2012 a permis de débiter la mise en œuvre du SCoT. Le Conseil de Développement Participatif (CDP) a finalisé de nombreux travaux et préparé le renouvellement de ses instances en 2013.

<b>Commission 6 Prospective, préparation et accompagnements des grands projets</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		816 028 €	0 €	51 633 €
Budget 2012	1 015 220 €	113 138 €	15 500 €	0 €
% de réalisation	80%	0%	333%	-
<b>Total</b>	<b>816 028 €</b>		<b>51 633 €</b>	
% de réalisation	80%		333%	

### **Les dépenses**

#### Préparation de l'arrivée du TGV Rhin Rhône

En investissement, le Grand Besançon a conventionné avec la Ville de Besançon pour la conduite des études du projet d'aménagement du site Viotte. 113 137 € font l'objet de restes à réaliser.

#### Prospective et évaluation

En 2012, les dépenses ont été principalement consacrées à l'organisation des différents temps de concertation et de réflexion autour du projet Grand Besançon 2030. Il s'agissait de temps de réflexion avec des experts extérieurs, les instances participatives ou la société civile.

#### TGV et syndicat mixte

L'année 2012 a permis de préparer la mise en place du syndicat mixte visant le développement et l'aménagement autour de la gare BFC TGV et dans lequel la CAGB assure une participation active à l'animation de la démarche et pilote en particulier le groupe de travail « économie et grands équipements ». Par ailleurs, le Grand Besançon adhère à deux associations (*Trans Europe TGV* et *Villes et Régions de la grande vitesse*) qui permettent à la CAGB d'être dans des réseaux d'information et de lobbying pour mener à bien le projet LGV Rhin-Rhône.

#### Conseil de Développement Participatif

Le CDP a finalisé un certain nombre de ses travaux en 2012 et a préparé une campagne d'information et de sensibilisation afin de renouveler ses instances en 2013.

#### SCoT

Le Grand Besançon a maintenu sa contribution au SCoT à hauteur de 332 788 € afin de travailler à la mise en œuvre de celui-ci après son approbation en 2011.

#### AudaB

Le Grand Besançon a également maintenu sa cotisation à l'AudaB à la même hauteur (400 000 €).

#### ESIMEC et la valorisation du quartier culturel

Le projet de coopération européenne ESIMEC a été finalisé à travers un plan d'action présenté à Bruxelles. La démarche exploratoire sur les industries créatives et culturelles s'est poursuivie mais le lancement de l'AMO a fait l'objet d'une dépense reportée sur 2013.

### Le règlement local de publicité

Appuyé par un bureau d'études, le grand Besançon a poursuivi sa démarche d'animation et de définition de règlements locaux de publicité pour de nombreuses communes de l'agglomération.

### **Les recettes**

Le financement de l'AMO sur les industries créatives et culturelles a fait l'objet d'une recette de la Ville de Besançon, partenaire du projet (25 000 €) au titre des dépenses de 2011 et les recettes liées au projet européen ESIMEC, dans le cadre du programme Urbact (FEDER), ont été plus importantes que prévu (26 633 €).

## COMMISSION 7 : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

En matière d'Habitat, 2012 est l'année centrée sur l'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2013-2019 qui marque la fin de son prédécesseur établi pour la période 2006-2012. Cet outil de programmation, qui a pour objectif de répondre aux besoins des habitants en termes de logements et d'hébergements en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les communes de l'agglomération, s'articulera autour de six grands enjeux : favoriser la rénovation énergétique des logements, développer une mixité de peuplement, lutter contre l'évasion résidentielle mais aussi contre l'étalement urbain, accompagner le vieillissement de la population et répondre aux besoins spécifiques des jeunes et des étudiants en termes de logement.

### HABITAT

Commission 7 Habitat				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		184 524 €	1 611 263 €	123 650 €
Budget 2012	228 000 €	4 337 814 €	56 000 €	873 556 €
% de réalisation	81%	37%	221%	45%
<b>Total</b>	<b>1 795 787 €</b>		<b>518 964 €</b>	
% de réalisation	39%		56%	

### **Les dépenses**

Les dépenses de fonctionnement mandatées en 2012 sont consacrées en majeure partie au financement du suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ; dispositif destiné à accompagner les propriétaires occupants dans les démarches de rénovation de leur logement (167 524 €) prestation faite par HDL.

Les dépenses d'investissement sont quant à elles principalement destinées à soutenir financièrement la construction de logements locatifs publics. Ces dépenses comprennent d'une part les subventions octroyées par le Grand Besançon au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat (502 535 €), ainsi que les aides sur fonds propres accordées directement par le Grand Besançon dans le cadre de sa politique locale de l'habitat (781 612 €), pour des opérations de construction dans le cadre du droit commun et des programmes de rénovation urbaine (subventions d'équilibre) d'autre part. A noter que 4 350 € ont été versés à des communes du Grand Besançon au titre du soutien à la réhabilitation de logements locatifs dits « PALULOS ».

A ces dépenses s'ajoutent :

- les aides aux travaux versées aux propriétaires privés pour un montant total de 257 697 € dans le cadre de l'OPAH et de la nouvelle action AAPEL (Aide à l'Amélioration Energétique des Logements) qui a vu le jour au dernier trimestre de l'année en vertu des budgets affectés à la compétence Habitat dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Grand Besançon,
- les aides destinées au soutien à la réhabilitation du parc public pour 60 331 € qui ont permis de soutenir la rénovation de 545 logements sociaux sur le territoire du Grand Besançon.

S'agissant du faible taux de réalisation dans les crédits d'investissement dédiés au parc privé, il reflète l'importante baisse d'activité économique qui a touché le secteur du logement. Les investisseurs ont rencontré des difficultés pour obtenir des emprunts et finaliser leurs plans de financement. Le nombre de dossiers déposés par des propriétaires bailleurs a ainsi chuté de 50 % en 2012.

Le faible taux de réalisation dans le parc public s'explique, dans le cadre des opérations de logements locatifs publics, par le fait que les bailleurs se trouvent très souvent dans l'impossibilité de déposer rapidement une demande de versement d'un 1<sup>er</sup> acompte de 30 % en raison de l'attente de signature de la convention APL (convention gérée par la DDT du Doubs). En matière de réhabilitation, les demandes de versement déposées en 2012 par les bailleurs concernaient les subventions « Diagnostics » d'où le faible montant dépensé.

### Les recettes

En fonctionnement, une recette provenant de l'Etat, versée par l'ANAH (Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) d'un montant de 53 150 € a été perçue au titre de sa participation au financement des mesures d'ingénierie apportées aux propriétaires qui entreprennent des travaux d'amélioration de leur patrimoine.

En investissement, et dans le cadre de la délégation de gestion des aides à la pierre (AP/CP), les versements de l'Etat s'élèvent à 393 314 €. Le montant non perçu (480 242 €) est reporté à 2013.

### POLITIQUE DE LA VILLE

Le volet Politique de la Ville consiste principalement pour le Grand Besançon à l'exercice de sa compétence « réalisation, aménagement et gestion des aires d'accueil et de passages dédiées au stationnement des gens du voyage ». L'année 2012 a vu s'achever les travaux relatifs à la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui fixe les obligations des collectivités compétentes en termes de réalisation d'équipements à destination des populations nomades. Les préconisations du schéma de 2004 ont été réinterrogées par le biais d'une étude de besoins menée sur le territoire et seront réorientées de manière à répondre et s'adapter à la demande par une diversification de l'offre disponible sur le Grand Besançon.

Commission 7 Politique de la Ville				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	398 086 €	46 545 €	111 241 €	5 650 €
Budget 2012	436 220 €	153 080 €	186 000 €	72 000 €
% de réalisation	91%	30%	60%	8%
<b>Total</b>	<b>444 631 €</b>		<b>116 891 €</b>	
% de réalisation	75%		45%	

### Les dépenses

En fonctionnement, la majeure partie des dépenses (357 085 €) est consacrée à la rémunération du prestataire qui assure pour le compte de notre collectivité la gestion administrative, technique et financière des aires d'accueil de la Malcombe, Pirey, Saône ainsi que celle de l'aire de grands passages de Thise.

Lors de sa séance du 29 mars 2012, le Conseil de Communauté du Grand Besançon a validé le principe d'une intervention auprès des communes membres relative à la prise en charge des conséquences en termes de salubrité liées aux stationnements irréguliers de caravanes. En 2012, ce sont un peu plus de 15 000 € qui ont permis de soulager les communes confrontées au stationnement irrégulier de caravanes par la mise en place de bennes de grande contenance et le nettoyage complet des sites après départ des occupants.

Conscient du besoin essentiel d'accompagner les usagers de ses aires, le Grand Besançon continue de soutenir financièrement les associations œuvrant auprès du public gens du voyage en finançant des actions en faveur de la scolarisation (4 000 €) et en faveur de l'accompagnement social (4 000 €).

En matière d'investissement, l'externalisation de la gestion des équipements par le biais d'un marché public a conduit à une répartition des obligations entre le prestataire et le Grand Besançon en termes de prise en charge des travaux. Ainsi, de la même manière qu'un propriétaire a des obligations envers son locataire, le Grand Besançon est tenu d'assurer les travaux de grosses réparations, mises aux normes ou amélioration. Ce sont ainsi 38 300 € qui ont permis de financer les travaux d'amélioration des équipements existants, réalisés principalement pendant la période de fermeture annuelle des aires.

Le faible taux de réalisation en investissement s'explique principalement par l'AP « Aires d'accueil des gens du voyage » destinée à la réalisation de nouvelles aires d'accueil. Or, la concrétisation de ces opérations planifiées était subordonnée à l'élaboration et à la publication du nouveau schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage du Doubs 2013-2018.

### **Les recettes**

En matière de fonctionnement, les redevances versées par les usagers (droits de séjour, consommations d'eau et d'électricité) s'élèvent à près de 31 770 € au titre de l'année 2012 compte tenu de la fermeture prolongée des aires de Mamirolle et Saône (pas d'ouverture au public en 2012). Au titre de l'aide au fonctionnement (ALT) des aires d'accueil versé par la Caisse d'Allocations Familiales, les recettes pour 2012 sont de l'ordre de 79 470 € (dont 6 622 € seront versées en 2013) contre 111 000 € prévus au budget, en raison de la fermeture de l'aire de Saône et de la non réouverture de l'aire de Mamirolle (qui serait retirée du schéma). En l'absence de création de nouveaux équipements en 2012, les recettes d'investissement s'élèvent à 5 650 €.

**COMMISSION 8 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES,  
LES SECTEURS, AIDE AUX COMMUNES**

Commission 8 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		7 957 364 €	1 239 086 €	66 615 €
Budget 2012	8 177 090 €	1 380 274 €	350 000 €	0 €
% de réalisation	97%	90%	19%	
<b>Total</b>	<b>9 196 450 €</b>		<b>66 716 €</b>	
% de réalisation	96%		19%	

**Les dépenses**

Les contributions du Grand Besançon pour le fonctionnement du SDIS d'un montant de 7 709 369 € et de l'aérodrome de la Vèze de 159 397 € correspondent à la participation aux charges fixes de ces structures déterminée par voie de convention.

Pour l'année 2012, le montant des frais de portage facturés par l'EPF s'établissent à 48 990 €. Ils correspondent principalement aux frais dépensés pour l'acquisition de biens concernant les zones des Portes de Vesoul, des Marnières et de Marchaux ainsi que les achats de biens effectués pour les emprises du Tramway.

L'étude de réseaux et équipements des eaux usées : les crédits inscrits en 2012 ont permis de lancer la consultation. Ils ont été reportés sur 2013 tout comme les recettes inhérentes.

Le CA 2012 d'un montant de 142 260 € du syndicat mixte de Besançon La Vèze est constitué d'une part, du concours exceptionnel du Grand Besançon d'un montant de 90 000 € à la réalisation de la déviation de la RD 246 et d'autre part, de la participation de la CAGB aux travaux concernant la zone de sécurité.

SDIS : Les 1 034 528 € dépensés en 2012 terminent l'engagement du Grand Besançon au programme de travaux dans les casernes.

**Les recettes (uniquement Aide aux Communes)**

Les recettes de l'Aide aux communes encaissées en 2012 représentent un montant de 59 290 €, contre 120 000 € prévus au budget, soit un taux de réalisation de 50 %. Elles correspondent, pour l'essentiel, à la clôture de l'échéancier des engagements des opérations de 2010 et 2011. Il est à noter que les dépenses en charge de personnel inhérentes sont en adéquation avec les recettes encaissées.

En ce qui concerne l'étude des réseaux et équipements d'assainissement eaux usées, son calendrier est reporté de six mois, en recettes comme en dépenses. La convention (groupement de commande Département du Doubs, Ville de Besançon, Grand Besançon) a été signée le 26 juin 2012. Une subvention de l'Agence de l'Eau est sollicitée par le Grand Besançon au nom du groupement de commande, pour un montant souhaité à hauteur de 50 % des dépenses. Cette opération est réinscrite au budget primitif 2013, pour un montant global de 180 000 € de recettes.

Il est à noter que l'opération de « mise à disposition de techniciens de secteur » est actuellement ajournée, en attente d'une redéfinition des besoins auprès des communes (besoins actuellement insuffisants pour recruter un technicien de secteur), d'où une recette de 50 000 € non reçue en 2012.



**A l'unanimité, le Conseil de Communauté élit M. Gabriel BAULIEU comme Président de séance.**

**M. Jean-Louis FOUSSERET, Président, participe à la discussion puis se retire et ne prend pas part au vote.**

**A la majorité, 6 Abstentions, le Conseil de Communauté adopte le Compte administratif 2012 du Budget principal et des Budgets annexes.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstentions : 6

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUL. 2013

## Annexe I : Compte administratif 2012 - Présentation par chapitres budgétaires

BUDGET PRINCIPAL						
Fonctionnement			Investissement			
		Chapitre	CA 2012			
<b>Dépenses</b>	<b>opérations réelles</b>	011 Charges générales	7 025 612,72 €	<b>opérations réelles</b>	16 Remboursement capital *	5 809 975,86 €
		012 Charges de personnel	8 059 491,60 €		20 Immobilisations incorporelles	277 391,41 €
		014 Atténuation de produits	27 877 293,28 €		204 Subventions d'équipement versées	9 222 686,26 €
		65 Autres charges de gestion courante	52 275 615,78 €		21 Immobilisations corporelles	645 832,66 €
		66 Charges financières	870 774,59 €		23 Immobilisation en cours	845 787,09 €
		67 Charges exceptionnelles	205 874,33 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	260 258,10 €
		68 Dotations aux amortissements et provisions	7 363,71 €		27 Autres immobilisations financières	46 535,59 €
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>96 322 026,01 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>17 108 466,97 €</b>
		<b>opérations d'ordre</b>	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	6 638 373,66 €	<b>opérations d'ordre</b>	040 Opération d'ordre de transfert entre section
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>6 638 373,66 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>267 873,66 €</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>102 960 399,67 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>17 376 340,63 €</b>	
<b>Recettes</b>	<b>opérations réelles</b>	70 Produits des services	3 815 589,69 €	<b>opérations réelles</b>	10 Dotations Fonds divers Reserves	7 447 927,18 €
		73 Impôts et taxes	57 785 503,67 €		13 Subventions d'investissement reçues	560 767,55 €
		74 Dotations, subventions et participations	29 304 770,51 €		16 Recours à l'emprunt *	1 905 650,00 €
		75 Produits de gestion courante	464 383,64 €		21 Immobilisation incorporelle	101,00 €
		76 Produits financiers	22 836,12 €		23 Immobilisation en cours	23 714,46 €
		77 Produits exceptionnels	181 595,70 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €
		78 Reprise sur amortissements et provisions	24 951 527,00 €		27 Autres immobilisations financières	0,00 €
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>116 565 110,04 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>9 938 160,19 €</b>
		<b>opérations d'ordre</b>	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	267 873,66 €	<b>opérations d'ordre</b>	040 Opérations d'ordre de transfert entre section
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>267 873,66 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>6 638 373,66 €</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>116 832 983,70 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>16 576 533,85 €</b>	

\* intègrent les emprunts revolving

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS							
Fonctionnement			Investissement				
		Chapitre	CA 2012				
<b>Dépenses</b>	<b>opérations réelles</b>	011 Charges générales	28 936 701,68 €	<b>opérations réelles</b>	20 Immobilisations incorporelles	6 392 342,52 €	
		012 Charges de personnel	1 196 351,63 €		21 Immobilisations corporelles	12 447 505,50 €	
		65 Autres charges de gestion courante	1 924 550,70 €		23 Immobilisations en cours	44 262 211,85 €	
		66 Charges financières	160 211,11 €				
		67 Charges exceptionnelles	15 614,98 €		16 Remboursement de l'emprunt	412 144,09 €	
		014 Atténuations de produits	63 553,83 €				
			<b>Total opérations réelles</b>		<b>32 296 983,93 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>
		<b>opérations d'ordre</b>	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 820 063,68 €	<b>opérations d'ordre</b>	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 899 644,17 €
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 820 063,68 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 178 884,40 €</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>35 117 047,61 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>65 693 088,36 €</b>		
<b>Recettes</b>	<b>opérations réelles</b>	70 Produits des services	415 122,46 €	<b>opérations réelles</b>	13 Subventions d'investissement	7 253 400,00 €	
		73 Impôts et taxes	29 306 514,60 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	9 426 295,32 €	
		74 Dotations, subventions et participations	39 204 641,27 €		20 Immobilisations incorporelles	176 345,00 €	
		75 Produits de gestion courante	15 471,50 €		21 Immobilisations corporelles	639 319,45 €	
		77 Produits exceptionnels	154 715,00 €		23 Immobilisations en cours	15 574,00 €	
		013 Atténuations de charges	80 788,00 €		16 Recours à l'emprunt	19 000 000,00 €	
			<b>Total opérations réelles</b>		<b>69 161 781,33 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>
		<b>opérations d'ordre</b>	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 899 644,17 €	<b>opérations d'ordre</b>	041 Opérations patrimoniales	279 240,23 €
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>1 899 644,17 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 820 063,68 €</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>71 061 425,50 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>39 610 237,68 €</b>		

BUDGET ANNEXE CRR						
Fonctionnement			Investissement			
		Chapitre	CA 2012			
				Chapitre	CA 2012	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	371 609.90 €	opérations réelles	16 Remboursement de l'emprunt	629 706.00 €
		012 Charges de personnel	4 094 795.14 €		20 Immobilisations incorporelles	58 698.50 €
		65 Autres charges de gestion courante	33 526.94 €		21 Immobilisations corporelles	22 383.27 €
		66 Charges financières	222 516.10 €		23 Immobilisations en cours	8 787 180.92 €
		67 Charges exceptionnelles	3 752.73 €		45 Opérations pour compte de tiers	5 737 437.51 €
		68 Dotations aux amortissements et provisions	0.00 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>4 726 200.81 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>15 235 406.20 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	13 660.00 €	opérations d'ordre		
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>13 660.00 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>0.00 €</b>		
	<b>TOTAL</b>			<b>4 739 860.81 €</b>	<b>TOTAL 15 235 406.20 €</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	377 897.50 €	opérations réelles	10 Dotations, fonds divers et réserves	209 639.56 €
		74 Dotations, subventions et participations	569 420.00 €		13 Subventions d'investissement	4 085 726.62 €
		75 Produits de gestion courante	4 609 495.08 €		16 Recours à l'emprunt	4 800 000.00 €
		77 Produits exceptionnels	7 798.08 €		45 Opérations pour compte de tiers	5 762 630.00 €
		013 Atténuations de charges	565.56 €		21 Immobilisations corporelles	0.00 €
			78 421 000.00 €		23 Régularisation comptable	515.46 €
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>5 986 176.22 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>14 858 511.64 €</b>
	opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre de transfert entre section	13 660.00 €	
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>0.00 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>13 660.00 €</b>		
	<b>TOTAL</b>			<b>5 986 176.22 €</b>	<b>TOTAL 14 872 171.64 €</b>	

BUDGET ANNEXE DECHETS						
Fonctionnement			Investissement			
		Chapitre	CA 2012			
				Chapitre	CA 2012	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	13 225 781.02 €	opérations réelles	16 Remboursement de capital	237 527.82 €
		012 Charges de personnel	4 359 594.33 €		20 Immobilisations incorporelles	0.00 €
		65 Autres charges de gestion courante	105 294.40 €		21 Immobilisations corporelles	493 673.85 €
		66 Charges financières	5 917.37 €		23 Immobilisations en cours	44 748.00 €
		67 Charges exceptionnelles	35 516.35 €			
		68	154 200.00 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>17 886 303.47 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>775 949.67 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	850 428.63 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section	62 270.00 €
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>850 428.63 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>62 270.00 €</b>		
	<b>TOTAL</b>			<b>18 736 732.10 €</b>	<b>TOTAL 838 219.67 €</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	16 954 709.60 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	0.00 €
		74 Dotations, subventions et participations	1 764 096.54 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	548 715.30 €
		75 Produits de gestion courante	13 350.46 €			
		77 Produits exceptionnels	83 953.49 €		13	350 350.00 €
		013 Atténuations de charges	3 036.78 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>18 819 146.87 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>899 065.30 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	62 270.00 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	850 428.63 €
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>62 270.00 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>850 428.63 €</b>		
	<b>TOTAL</b>			<b>18 881 416.87 €</b>	<b>TOTAL 1 749 493.93 €</b>	

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET					
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2012	Chapitre	CA 2012
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	0.00 €	16 Remboursement capital	918 000.00 €
		66 Charges financières	67.19 €		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>67.19 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>918 000.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	146 049.83 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	134.38 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	67.19 €		
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>146 117.02 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>134.38 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>146 184.21 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>918 134.38 €</b>
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	122 904.00 €	16 Recours à l'emprunt	773 000.00 €
		74 Dotations, subventions et participations	0.00 €		
		77 Produits exceptionnels	23 078.64 €		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>145 982.64 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>773 000.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	134.38 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	146 049.83 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	67.19 €		
<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>201.57 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>146 049.83 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>146 184.21 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>919 049.83 €</b>

BUDGET ANNEXE ZONE NORD DES PORTES DE VESOUL					
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2012	Chapitre	CA 2012
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	46 535.59 €	16 Remboursement capital	
		66 Charges financières			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>46 535.59 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>0.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	46 535.59 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>0.00 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>46 535.59 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>46 535.59 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>46 535.59 €</b>
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services		16 Recours à l'emprunt	46 535.59 €
		74 Dotations, subventions et participations			
		77 Produits exceptionnels	0.00 €		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>46 535.59 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	46 535.59 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>46 535.59 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>0.00 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>46 535.59 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>46 535.59 €</b>

## Présentation du CA 2012 consolidé toutes opérations

BUDGETS CONSOLIDES CA 2012					
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement + Investissement
<b>Dépenses</b>	Total opérations réelles	151 278 117,00	Total opérations réelles	97 552 026,80	248 830 143,80
	Total opérations d'ordre	10 468 642,99	Total opérations d'ordre	2 555 698,03	13 024 341,02
	<b>TOTAL</b>	<b>161 746 759,99</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 107 724,83</b>	<b>261 854 484,82</b>
<b>Recettes</b>	Total opérations réelles	210 678 197,10	Total opérations réelles	63 026 206,49	273 704 403,59
	Total opérations d'ordre	2 276 524,99	Total opérations d'ordre	10 747 816,03	13 024 341,02
	<b>TOTAL</b>	<b>212 954 722,09</b>	<b>TOTAL</b>	<b>73 774 022,52</b>	<b>286 728 744,61</b>

Hors gestion active de la dette, le CA 2012 consolidé réel (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre, aux budgets annexes, s'établit à **230,5 M€ en recettes et à 205,6 M€ en dépenses.**

Après intégration des résultats 2011 reportés (15,4 M€ en dépenses et 3,8 M€ en recettes), le **résultat 2012 est de 13,4 M€.**

## Annexe 2 : Les informations financières (ratios du budget principal)

Informations financières - ratios (2)		Valeurs 2012 CAGB	Moyennes nationales de la strate *
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	528 €	538 €
2	Produit des impositions directes/population	309 €	329 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	639 €	624 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	10 €	117 €
		Soit 60,3 € avec les subventions d'équipements	
5	Encours de la dette/population	152 €	325 €
6	DGF/population	128 €	151 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	8,37%	17,7%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	86,43%	113,0%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	Calculé pour les communes uniquement	
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86%	90,3%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2%	18,8%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	24%	52,1%

\* source DGCL issus des comptes de gestion 2010

**Les autres informations financières qui composent les annexes budgétaires du Compte administratif seront disponibles sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante (contact : Bureau des Assemblées au 03.81.65.79.60 ou [admgenerale@grandbesancon.fr](mailto:admgenerale@grandbesancon.fr)) :**  
<http://www.assemblee-grandbesancon.fr/>

**Elles concernent :**

<b>A - Eléments du bilan</b>
A1 - Présentation croisée par fonction (1)
A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur
A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes
A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux
A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier
A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie
A3 - Méthode utilisée pour les amortissements
A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées
A10.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties
A10.3 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
<b>B - Engagements hors bilan</b>
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail
B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.4 - Etat des autres engagements donnés
B1.5 - Etat des engagements reçus
B1.6 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
<b>C - Autres éléments d'informations</b>
C1.1 - Etat du personnel
C1.2 - Actions de formation des élus
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes